

- ▶ **MARCHE DES BEURS :
30 ANS APRÈS**
- ▶ **LYBIE
UNE SOCIÉTÉ PERDUE ?**
- ▶ **LA FORÊT
RESTRUCTURATION FORESTIÈRE**



Joyeuses fêtes !

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à Paris

La commission journal d'avril aura lieu à Strasbourg

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- o 10 numéros + hors séries 30 euros
- o Sans les hors séries 25 euros
- o Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- o En soutien + de 30 euros
- o À l'essai (3 numéros) 5 euros
- o Un numéro sur demande **GRATUIT**
- o Gratuit pour les prisonniers

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égégore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE

oclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@gmail.com

LIMOUSIN

ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE

CRAS, BP 5164
14075 Caen cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES

ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
ocl-valence@hotmail.fr

SUD-EST

ocl.se@sfr.fr

CONTACTS

Figeac, Montpellier, Moulins ...
passer par
oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE



EDITO ▶ PAGE 3

MOUVEMENT SOCIAL

PAGE 4 ▶ Bonnets rouges: La crise taille dans le vif!

NOTRE HISTOIRE

PAGE 6 ▶ 30 ans déjà! Coucou, nous revloia???

PAGE 9 ▶ Remarque sur la Marche pour l'égalité de 1983

ÉCOLOGIE

PAGE 10 ▶ De la socialisation à la capitalisation de la Forêt

LUTTES SOCIALES

PAGE 12 ▶ Paris Luttés Infos

PAGE 13 ▶ Mouvement Lycéen: une bouffée d'air frais

URBANISME

PAGE 14 ▶ Les amandiers, bulles populaire dans un quartier embourgeoisé

BIG BROTHER ▶ PAGE 16

CHÔMAGE

PAGE 18 ▶ Le chômage non indemnisé en nette progression

INTERNATIONAL

PAGE 19 ▶ Lybie: une société perdue?

PAGE 23 ▶ Pays basque: les états ne veulent pas du processus de paix

PAGE 27 ▶ Russie: l'opposition sous le talon de Poutine

L'ÉCONOMIE EN BRÈVES ▶ PAGE 32

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://oclibertaire.free.fr>

COURANT ALTERNATIF
Mars 2013
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

EDITO

27 personnes se suicident chaque jour en France... Et 700 tentent de le faire. Par ailleurs, une étude du Conseil Economique et Social indique que près de 400 suicides par an seraient liés au travail ; sans compter tous ceux qui ne sont pas reconnus comme tels (par les patrons étonnamment). Des boîtes comme Renault, Orange, PSA, Thales, H&M, EDF ou SNCF font régulièrement l'actualité pour cette tragique raison. Bien sûr, pour les suicides en entreprise comme pour les fermetures et autres plans sociaux les médias ne parlent que des grosses sociétés, mais tous les secteurs d'activité, toutes les boîtes quelles que soient leurs tailles sont touchées. Le terme « acte désespéré » est souvent cité lorsqu'un cas de suicide à cause du travail est relaté mais d'autres actes sont décrits comme tels, en particulier les grèves de la faim et les menaces de faire exploser la thurne. Pour ce qui est des suicides et des grèves de la faim, outre la solidarité, l'empathie, la douleur et la colère que nous ressentons, nous ne pouvons qu'être interpellé(e)s par le fait que les salarié(e)s en souffrance tournent la violence contre elles & eux-mêmes. Bien évidemment, la première violence dans nos sociétés est celle de la classe dirigeante qui va des patrons et gouvernants qui leur sont inféodés, aux exécutants des basses œuvres, petits chefaillons, ressources humaines (rien que ce terme est une insulte) et flicards de tous poils. Ainsi si l'on se dit qu'il est normal que la réponse aux agressions de la classe qui nous exploite soit au moins à la hauteur de la violence qu'elle nous fait subir, nous ne pouvons qu'être consterné(e)s que les mouvements collectifs qui ont fait la joie et les riches heures des combats ouvriers des 19ème & 20ème siècle ont trop souvent laissé la place à l'isolement des salarié(e)s en bute à des conditions de travail délétères, anxiogènes voir mortifères. Evidemment il n'est pas question de fantasmer sur les luttes ouvrières passées ni d'oublier les très nombreux combats menés actuellement dans moult boîtes, mais de s'interroger sur le pourquoi de cette augmentation exponentielle des suicides dus au travail. Les psychologues de comptoir arguent de l'individualisation de la société, du repli sur soi au détriment du collectif. Ces analyses portées par ceux-là même qui affirmaient que la lutte des classes était un concept dépassé nous intéressent peu si elles ne vont pas plus loin pour déterminer la cause racine de cette individualisation. S'il y a isolement des salarié(e)s, il est principalement dû aux politiques sociales destructrices mises en place par le patronat dans son ensemble : Objectifs individuels, course aux rendements & à la productivité pour les plus petit(e)s, à la performance pour les autres, mise en compétition des individus, des équipes et des sites menant aux externalisations, délocalisations et fermetures... L'adage populaire « diviser pour mieux régner » n'a jamais été autant d'actualité. Un patron reste un patron. Du petit qui te tape dans l'dos (mais qui n'hésitera pas à mettre la clé sous la porte si besoin après avoir assuré ses arrières) au dirigeant de multinationale, la constante reste la volonté d'engraissement maxi sur le dos des travailleurs & travailleuses par tous les moyens possibles. Rien de nouveau à ce que ces

personnages marchent sur la tête de celles & ceux qui font leur richesse. Par contre ce qui augmente le sentiment d'impuissance face aux exploités, c'est la collaboration de classe. Ce n'est pas une nouveauté mais là, les syndicats représentatifs l'ont élevée au rang de discipline olympique. Pour ne prendre qu'un exemple de grosse régression sociale, qu'en aurait-il été de l'ANI si des syndicats traîtres ne l'avaient pas signé ? Les directions de Peugeot & Renault ne s'y sont pas trompées en imposant dans la foulée leurs accords de compétitivité laminant toujours plus les conditions sociales de « leurs » employé(e)s, ouvrant ainsi la voie aux autres entreprises. Accords qu'une majorité de syndicats se sont empressés de signer. Evidemment, les suicides ne sont pas à mettre sur le compte du renoncement des syndicats mais à force de vouloir passer pour des partenaires responsables, les directions syndicales ainsi que de nombreuses sections passent plus de temps dans les salons feutrés à cogérer que sur le terrain. Le travail n'est plus réalisé à l'échelle micro - la défense au jour le jour des salarié(e)s, comme à l'échelle macro - le travail de coordination des luttes. Et quand il se fait ce n'est plus grâce à ceux qui en ont pourtant les prérogatives & les moyens. De nombreux/ses camarades, syndiqué(e)s ou non se battent dans leurs boîtes mais sont trop isolé(e)s car l'action directe n'est pas la priorité des bureaucrates... C'est pour cela que ces derniers se sont retrouvés à Carhaix le 2 novembre alors que les salarié(e)s en lutte de Marine Harvest, Tilly-Sabco & Gad se faisaient vampiriser leur manif par des personnages aux objectifs plus que contestables. Le choix des directions syndicales de ne pas manifester à Quimper restera une triste illustration de leur mépris pour la base, de leur méconnaissance des combats qui se mènent sur le terrain et de leur angoisse à l'idée de se faire déborder par les travailleurs & travailleuses en lutte.

Loin de tout ça, Stéphanie qui avait 31 ans s'est suicidée le 4 novembre. Mal notée, elle était en mise à pied conservatoire en vue d'un licenciement. Quelques mois avant, sur ce même site de 10 000 personnes bien connu pour ses suicides à répétition, les bureaucrates de la CGT ont tenté de retirer à un de ses militants son mandat de délégué au CHSCT sous prétexte qu'il avait incité une personne en souffrance à déclarer un accident de travail contre l'avis de la direction. Encore avant, cette même CGT a suivi bien docilement les recommandations de la direction lui demandant de ne pas ébruiter le suicide début 2013 d'une autre jeune femme, maman de 2 enfants, également en disgrâce. Tant qu'il y aura des exploité(e)s, des personnes en souffrance, des patrons, des collabos & des traîtres nous aurons raison de nous battre ! Tant qu'il y aura des luttes, nous en serons ! Et quand il n'y aura plus de luttes... Il y en aura encore ! La lucha se justifica !

Région Parisienne, le 25/11/13



BONNETS ROUGES : LA CRISE TAILLE DANS LE VIF !

SUPPRESSION DE SUBVENTIONS ET NOUVELLES TAXES, PERTES DE MARCHÉS ET DÉLOCALISATIONS, L'AGRO-INDUSTRIE BRETONNE PRÉCIPITE UN TERRITOIRE DANS LA TEMPÊTE. ET LE MOUVEMENT SOCIAL MULTIFORME QUI S'EST LEVÉ, DÉRANGE BEAUCOUP DE SCHÉMAS PRÉCONÇUS, DE CHASSES GARDÉES.



AU DÉBUT ÉTAIT L'AGRO-ALIMENTAIRE BRETON

UN PATRONAT DE COMBAT

1. parts de la production: porcs 26%, lait 21%, volaille-oeufs 17%, viande bovine 10%, légumes 8% - chiffres 2008

2. Leclerc, Pinault, Bolloré, Yves Rocher, et autres patrons d'Intermarché, du CIO, des Chantiers de Saint-Nazaire,...

Le productivisme agricole breton n'est pas arrivé par hasard ; il a résulté d'une politique étatique délibérée d'intensification des productions agricoles en Bretagne dans les années 50-60, en phase avec le CELIB (comité d'études et de liaison des intérêts bretons). Ce lobby breton regroupait déjà entrepreneurs, représentants de corporations et de syndicats, militants bretons et élus de toutes obédiences – sauf le PC –, universitaires et associations familiales ou culturelles. Dans la foulée du plan Marshall et de la reconstruction après guerre, il a obtenu le plan routier breton notamment pour désenclaver la péninsule armoricaine. Le CELIB n'a pas freiné l'exode rural avec le « miracle économique breton » qui permettait parfois aux entreprises, alléchées par les primes et les exonérations de patente, de verser des salaires 30 à 50% plus bas qu'à Paris: implantation de PSA à Rennes, plan électronique à Lannion, Joint Français à Saint-Brieuc, aides et structuration de la production agricole sous la pression violente des légumiers du nord Finistère, emmenés par le « syndicaliste entrepreneur » Gourvennec... On parle alors d'usines-pirates toujours prêtes à déménager en cas de baisse de la rentabilité. La délocalisation ne date pas d'hier... L'évolution de l'agriculture est particulièrement rapide avec des lois d'orientation: spécialisation, intensification, intégration au marché élargi, dépendance à l'égard des firmes agro-alimentaires. Dès la fin des années 60, les conditions de la crise actuelle sont réunies. Aujourd'hui la production agricole bretonne est centrée sur l'élevage (1) hors-sol majoritairement donc sensible aux cours internationaux de l'alimentation pour le bétail, avec un secteur agro alimentaire (boucherie et charcuterie industrielle) employant 70000 salarié-e-s peu qualifiés et mal payés, qui produit « beaucoup et pas cher », avec des rendements du capital inférieurs à la moyenne hexagonale, avec des subventions aux productions; l'ouverture des marchés à la concurrence, annoncée depuis dix ans par Bruxelles avec l'arrêt des subventions, a commencé à produire les effets prévisibles.

Le CELIB s'est transformé en Club des Trente, qui regroupe discrètement un patronat breton de combat (2) et qui crée à son tour l'Institut de Locarn, avec le parrainage de réacs avérés et de l'Opus Dei. Locarn est présidé aujourd'hui par Glon, 2ème fortune bretonne qui condamnait l'écotaxe dès 2009 au nom de « la liberté d'entreprendre »... Ce lobby de choc a créé un réseau de 300 patrons autour du label « Produit en Bretagne » (la moitié des entreprises ont moins de 50 salariés). Il soutient les projets d'infrastructure, TGV à Rennes, aéroport à Notre Dame des Landes, etc, pour maintenir l'activité économique. Ce patronat fustige les aides sociales et le code du travail, un marché du travail pas assez flexible et des règles environnementales tatillonnes, mais réclame néanmoins toujours plus de subventions de l'Etat.

LA RÉALITÉ DE L'AGRO ALIMENTAIRE

La concentration dans l'agro alimentaire crée des emplois quand le marché est porteur, mais en détruit bien plus chez les pe-

tits agriculteurs qui se retrouvent intégrés, pour la plupart, dans une chaîne de production, qui va de l'oeuf au poulet emballé, et du soja débarqué du Brésil au pâté Hénaff en supermarché. Les petits producteurs y sont pieds et poings liés par les conditions fixées par les fournisseurs d'aliments pour bétail, matériel d'élevage, intrants divers, ou écoulement de leur produits et autres conditions financières. Les coopératives de producteurs n'ont plus grand chose à voir avec l'esprit initial de leurs créations car elles sont de plus en plus éloignées de leur base d'adhérents, lancées dans un mouvement de concentration-fusion toujours en cours pour atteindre une taille suffisante et résister à la compétition internationale prônée par Bruxelles, maintenant que l'Etat français pèse de moins en moins sur la PAC (politique agricole commune) et que le dogme libéral s'installe. Les accords de libre échange signés par l'UE avec le Canada, et ceux en préparation avec les USA sous l'égide de l'OMC, fragilisent encore plus l'agriculture française qui bénéficierait jusqu'ici de primes à la production, d'aides à l'exportation, de règles sanitaires limitant la concurrence internationale. Les droits de

L'écotaxe, du vrai foutage de gueule !

La taxe n'est pas du tout fonction des rejets de carbone des camions dans l'atmosphère, mais des kilomètres parcourus sur la majorité des routes nationales et certaines routes départementales. Pousser les camions à fréquenter les autoroutes sur les grands trajets et les départementales sur les plus petits, ça c'est de l'écologie... La Bretagne étant la région qui a obtenu la gratuité des autoroutes, donc qui n'a pas d'autoroutes mais des nationales, remboursera ce « privilège » en payant plus d'écotaxe...

Les portiques sont là pour enregistrer le passage des camions et calculer la taxe due. Ce travail de collecte est confié à une entreprise italienne, Ecomouv, pour une rémunération garantie de 250 millions d'euros par an, dans le cadre d'un partenariat public – privé. Si le gouvernement renonce à mettre en œuvre l'écotaxe, il devra à Ecomouv une somme de 800 millions d'euros. Il paraît que le privé, c'est plus efficace que le public : les coûts de collecte de l'impôt en France sont de 1% des recettes fiscales. Dans le cas de l'écotaxe, on est à environ 25%. Merci Ecomouv! Rappelons que pendant longtemps, les impôts étaient prélevés par des personnes privées qui se servaient et reversaient une certaine somme à l'état. On les appelait des « fermiers généraux », et ça a été aboli... en 1789.

Ecomouv est une filiale d'Autostrade à 70%. Autostrade est détenue à 48% par le fonds d'investissement Sintonia, propriété de la famille Benetton et dans une moindre mesure de Goldman Sachs depuis 2008.

Rappelons que cette écotaxe est une des mesures phares du Grenelle de l'environnement sous Sarkozy, que le décret le confiant à Ecomouv a été pris juste avant les élections, et est maintenant appliqué par Hollande...

production (quotas laitiers par exemple) fixaient un prix garanti pour une certaine quantité livrée par chaque exploitation ; cela limitait les fluctuations du marché et des revenus protégeant les plus fragiles, même si cela constituait aussi un encouragement à la concentration des terres et des exploitations toujours plus grandes.

LA CRISE ACTUELLE

Avec l'austérité financière pour résorber la dette de l'Etat et avec une diminution de la consommation, l'accélération de la mise en concurrence sur le marché mondial et la diminution des aides financières et dispositifs de correction-soutien face aux autres économies (fluctuations monétaires, protection de l'environnement), ont entraîné ces derniers mois une augmentation rapide de fermetures d'usines, délocalisations, réductions de capacité productive, avec licenciements et chômage partiel ; 7000 emplois sur la Bretagne sont menacés. La taxe poids lourds – l'écotaxe, cf encart- avait déjà mobilisée le lobby agricole et le cercle de Locarn dès le printemps. Mais c'est la mobilisation autour des 400 ouvrier-e-s de Marine Harvest (3) de Poullaouen, en centre Bretagne, menacés de licenciement par la délocalisation de la production, qui a déclenché à Carhaix mi octobre l'appel à la mobilisation de tout le secteur pour le 2 novembre à Quimper. L'initiative du collectif « Vivre, décider et travailler en Bretagne », si elle est relayée par la FDSEA 29 (voir encart) et le MEDEF local, est aussi soutenue par le maire divers gauche et régionaliste breton de Carhaix, Troadec (voir encart) et par des sections syndicales d'entreprises menacées. La manifestation violente contre un portique d'écotaxe à Pont de Buis, entre Brest et Quimper le 26 octobre, polarise l'attention sur les « bonnets rouges », apparus à cette occasion. En quelques jours, les médias modifient la représentation de la future mobilisation, assimilée à une action du patronat anti écotaxe et de gros producteurs, coutumiers de ces actions coup de poing. Les unions régionales de la CGT et de Solidaires se désolidarisent de l'appel à manifester le 2 novembre à Quimper, en appelant le même jour à Carhaix pour « ne pas manifester derrière le patronat ». La CFDT s'abstient, la FSU appelle aux deux initiatives, FO restera sur l'appel de Quimper... Cette initiative de Carhaix lancée deux jours avant, sans concertation interne des unions locales et sections d'entreprise, ne remportera que peu d'écho en réunissant un millier de manifestants ; le rassemblement quimpérois draine près de trente mille personnes, sans que le patronat ou l'extrême-droite – qui tente de récupérer le symbole du bonnet rouge...- ne s'imposent dans la manifestation. Au contraire un cortège anticapitaliste avec drapeaux rouges et slogans se constitue autour du NPA, Breizhistance, SLB (variante bretonne des syndicats

Quelques protagonistes

FDSEA 29:

fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Finistère, emmenée par son président, Th. Merret, légumier léonard du nord finistère qui représente une corporation d'agriculteurs très productivistes, aux pratiques revendicatives régulièrement violentes dès que les cours des marchés s'effondrent, pour surproduction.... S'exprimant sur une radio parisienne après la manifestation du 2 novembre, il revendiquait moins de freins administratifs, fiscaux, sociaux, environnementaux pour libérer les énergies!...

Christian Troadec

Troadec s'est illustré en 2008 en menant la mobilisation de la population carhaisienne et du Poher-centre Bretagne contre la fermeture de l'hôpital local, pour cause d'économies du ministère de la santé. Contrairement à d'autres régions, Carhaix a gardé son hôpital, illustrant de nouveau la capacité des populations bretonnes à bloquer certains projets de l'Etat français: centrales nucléaires, stockage de l'ANDRA, aéroport de Notre Dame des Landes...

STC ou LAB), Alternatifs, ATTAC,... Mais les médias oublieront opportunément cette expression. Et de nombreux journaux ou politiciens évoqueront les « nigauds » et « esclaves qui marchent derrière leurs maîtres »... Un bretonbashing!

A PROPOS DE L'INTERCLASSISME DU MOUVEMENT

Effectivement le porte parole du mouvement, Troadec, exprime clairement une volonté d'associer tous les groupes sociaux à la mobilisation pour maintenir une activité économique en Bretagne, sans préciser quoi produire, pour qui et comment. Le lundi 4 novembre, le patron de Tilly Sabco, après avoir manifesté à Quimper et menacé de fermer son usine d'un millier d'emplois, apparaît entouré de ses salariés à la sous-préfecture de Morlaix, sommant le ministre Le Foll d'intervenir pour refinancer sa boîte, grassement subventionnée jusque là par l'Etat... Mais dans leur lutte, les salarié-e-s trouvent peu d'appuis auprès des confédérations syndicales qui veulent remobiliser sur le social à Rennes le 23 novembre en intersyndicale. Sans aller jusqu'à évoquer le rôle de la CFDT de GAD à Josselin, qui a organisé deux cents personnes pour repousser leurs collègues licenciés de Lampaul venus bloquer leur usine, la faiblesse de l'appel intersyndical du 23 novembre est remarquable, comme un clin d'oeil au pouvoir PS et à son « Pacte d'avenir », alors que des milliers de salarié-e-s sont dos au mur, face à une absence de perspectives d'un quelconque reclassement. Cette manif traîne-savates du 23 novembre, répartie sur quatre villes au lieu de se rassembler en une seule initiative régionale à Rennes, rassemble très peu au vu de la situation critique: 2000 à Rennes, 1500 à Lorient, 4000 à Morlaix... Loin des 20 ou 30000 de Quimper. Le 13 novembre, le mouvement de l'usine de Marine Harvest à Poullaouen a obtenu, au bout de dix jours de grève et d'occupation, de meilleures conditions de départ, avec une pro-

longation de l'activité, des primes plus conséquentes et le reclassement de certains salariés dans une autre usine du groupe. De même le gouvernement a obtenu l'autorisation par Bruxelles de verser des aides aux groupes Doux et Tilly Sabco pour maintenir leur activité en 2014. Il semble que le simple fait de lutter en étant moins isolés permette d'obtenir quelque chose, même si dans le cas de Tilly Sabco, ce soit le droit de continuer à se faire exploiter... Le rassemblement du 30 novembre à Carhaix veut rassembler toute la population du centre Bretagne pour dépasser la fin de non recevoir du pouvoir. Les mots d'ordre ne posent pas de perspectives vraiment révolutionnaires, et ce n'est sûrement pas la suppression de l'écotaxe qui changera les annonces de licenciements faites avant même son entrée en vigueur. Mais les défaites à répétition depuis trente ans et le sentiment d'impuissance et d'isolement sont peut-être aussi des obstacles à dépasser avant d'oser se lancer vers une formulation d'initiatives collectives et d'objectifs. Car il faudra bien tenter de mettre en question le modèle productiviste, la production et ses modalités. Et aussi dépasser les différents statuts de travailleurs, chômeurs ou salariés pour atteindre un rapport de forces moins dégradé. Poser ces pistes comme une perspective à moyen terme peut être un début de clarification à mettre en oeuvre, à coordonner et généraliser. L'existence d'une lutte comme la résistance au projet d'aéroport de Notre Dame des Landes pourrait permettre d'aborder ces aspects à partir d'expérimentations concrètes en cours. Reste à trouver des modalités de rencontre, au-delà de ce mouvement multiforme s'il en est.

Nantes le 24/11/13

3. Marine Harvest: multinationale norvégienne du saumon, qui fait plus de deux cent millions d'euros de bénéfice annuel.

30 ANS DÉJÀ! COUCOU NOUS REVOILÀ???

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA « MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ ET CONTRE LE RACISME » A UN CERTAIN RETENTISSEMENT : FILM, DÉBATS MÉDIATIQUES, INITIATIVES LOCALES ET POUR FINIR UNE MANIFESTATION LE 7 DÉCEMBRE À PARIS.

IL NOUS A SEMBLÉ IMPORTANT DE REVENIR SUR CET ÉVÈNEMENT QUI A MARQUÉ LE DÉBUT DES ANNÉES 80.

LE CONTEXTE

Au niveau politique, la Gauche (PS, PC, Radicaux) et Mitterrand ont pris le pouvoir d'Etat en mai 1981. Le soir de cette élection c'est la fête dans les rues, du jamais vu, ni revu d'ailleurs, pour un résultat électoral. Ceux et celles qui s'éclatent ignorent qu'il leur faudra attendre deux ans et demi pour retrouver une manifestation importante dans la rue. Et pourtant, cet électoral de gauche, qui a tant espéré, va en avaler des « coulevres » ! Un certain « Etat de grâce » va écraser toute velléité de lutte exceptée pour les travailleurs immigrés (et la lutte antinucléaire).

Ces immigrés qui luttent depuis des années contre leurs conditions de travail (Ouvriers Spécialisés sur les chaînes automobiles par exemple), pour leurs salaires (les plus bas dans l'échelle) et leurs conditions de logements dans des foyers (où ils n'ont même pas le statut de locataires) doivent aussi se battre pour des papiers leur donnant le droit de séjourner en France alors qu'ils s'y font déjà exploiter. C'est ainsi que 130 000 travailleurs sans droit au séjour seront régularisés par une circulaire émanant de la gauche au pouvoir, circulaire que l'immigration arrachera grâce à ses mobilisations en 81 et 82 (occupations, grèves de la faim). Mais, combien d'immigrés ne pourront y avoir accès ? Au moins autant, car il fallait avoir un vrai contrat de travail que des fractions du patronat refuseront de signer ! Certains travailleurs de la sidérurgie ou de la métallurgie dans des régions isolées des grandes zones urbaines resteront, des années, avec des récépissés à renouveler tous les 3 mois et une épée de Damoclès au-dessus de leur tête sous prétexte qu'ils sont arrivés avec de faux papiers qui, à cette époque, n'étaient pas achetés au marché

noir ou à des fonctionnaires corrompus, mais émanaient le plus souvent d'un membre de leur famille venu vendre sa force de travail en France et retourné au pays.

Beaucoup d'immigrés de nos anciennes colonies (ou protectorat...) n'avaient pour objectif que de retourner à terme « au bled » tout en envoyant chaque mois le maximum de fric à la famille (le plus souvent à leurs parents). Là-dessus, les dirigeants des pays d'origine se sucrèrent avec l'apport de ces devises. En France, la crise économique qui naît dans les années 73-74 (la fin des « trente glorieuses ») touche des secteurs à forte concentration immigrée. Dès juin 1977, un certain Stoléro (le même qui arborera quelques années plus tard le badge « touche pas à mon pote » sur son veston !) met en place l'aide au retour, qui s'adresse aux travailleurs immigrés au chômage et à ceux qui peuvent établir la preuve d'une situation régulière depuis au moins 5 ans. Cette proposition va créer moult débats dans l'immigration installée en France.

En effet, beaucoup d'immigrés se sont mariés « au bled » et ont, pour beaucoup d'entre eux, fait venir leurs femmes et leurs enfants en bas âge. A cette époque le regroupement familial peut se faire sur place c'est-à-dire en France jusqu'à ce qu'une certaine Georgina Dufoix l'interdise en 1984. D'autres se sont mariés sur le territoire français avec une personne de nationalité française (ce sont les mariages dits « mixtes »). Ces familles, où naissent des enfants en France, vivent rapidement dans des tours ou barres HLM à la périphérie des villes après avoir vécu, pour les plus anciennes d'entre elles, dans des bidonvilles ou cités de transit. Seule une minorité repartira dans leur pays d'origine car, majoritairement les jeunes issus de l'immigration, qui font pression sur leurs pères pour rester, ont leur vie en France et non dans un

pays qu'ils ne connaissent pas ou à peine. Une réalité est là et devient incontournable : les jeunes issus de l'immigration qui n'ont pas encore acquis la nationalité française vont représenter jusqu'à 40% des étrangers en France dans les années 80.

Quoiqu'on en dise aujourd'hui, les logements HLM furent un apport indéniable pour les familles (« tout à l'égout », eau courante, toilettes, douche, eau chaude et chauffage central si l'immeuble n'est pas trop pourri !) par rapport aux logements vétustes et bidonvilles. Reste l'environnement, le racisme ambiant, la concentration et les attraites de la société de consommation... sans oublier les difficultés à l'école, de trouver un job, l'ennui, ... et la police ! A noter que les drogues dures ne sont pas encore vraiment arrivées dans les cités, mais les grands médias sont là pour participer activement à la criminalisation de ces jeunes lascars, qui peuvent d'ailleurs y prêter le flan, dans des rodéos endiablés.

La « classe moyenne » (ouvriers qualifiés, fonctionnaires, professions intermédiaires...) quitte progressivement ces barres et tours HLM vers des pavillons avec l'accès à la propriété. Les militants de gauche (en particulier du PCF qui commence à décliner) sont de moins en moins actifs au quotidien dans les cités; reste, en cette fin des années 70 - début 80, les Eglises catholiques et protestantes. C'est ainsi que lorsque des jeunes issus de l'immigration se font expulser, en avril 1981, pour des faits de petite délinquance, c'est un curé (Christian Delorme), un pasteur (Jean Costil) et un jeune (Ahmed Boukhouna) qui se mettent en grève de la faim avec un soutien important de tous les partis de Gauche, syndicats, ... Le ministre de l'Intérieur de Droite, Ch. Bonnet, décide de suspendre les expulsions de jeunes fin avril, juste avant les élections présidentielles. Puis, dans la nouvelle loi sur l'entrée et le séjour des étrangers du 29 octobre 1981, les mineurs et les étrangers nés en France ou arrivés avant l'âge de 10 ans deviennent des catégories d'étrangers non expulsables, sauf en cas de menace grave à l'ordre public.

Le contexte de cette époque (qui n'a d'ailleurs pas changé) qui joue un rôle important dans la marche de 83, ce sont aussi les crimes racistes et sécuritaires. En effet depuis la fin de la guerre d'Algérie l'arabicide s'est complètement banalisé en France.



«Plusieurs centaines d'arabes ou désignés tels ont succombé... au geste fatal d'un policier, d'un gendarme, d'un militaire, d'un vigile, d'un commerçant, d'un concierge, d'un particulier...». Dans son livre «Arabicides» Fausto Giudice, journaliste indépendant, propose une réponse : «La Ve République repose sur un crime fondateur, l'arabicide de masse, commis tout au long de la guerre d'Algérie, jusque dans les rues de Paris. Ses auteurs et ses responsables ont bénéficié d'une impunité totale, par le jeu des amnisties. Ce fut là le plus formidable encouragement à répéter en temps de paix, sur une échelle réduite, ce que militaires, policiers et simples particuliers avaient fait en temps de guerre.»

LES DÉBUTS DE L'AUTO ORGANISATION DES JEUNES DES CITÉS

Dès 1976 apparaît le besoin d'une expression et d'une organisation des jeunes des cités qui se traduit par la création de troupes de théâtre et de groupes de musique (dont le plus connu sera «carte de séjour» créé en 1980). A partir de 77, des jeunes revendiquent le droit de vivre ici et se mobilisent contre les premières expulsions de leurs frères. En face, les flics et les beaufs cartonnent ! En février 1980, Abdelkader Lareiche, un ado de 15 ans, est tué par le gardien de sa cité à Vitry-sur-Seine en Région Parisienne. De là, va naître une mobilisation importante dans la cité avec la création du Collectif Mohamed et un suivi juridique de cette affaire qui se soldera par une condamnation à 5 ans de prison avec sursis du meurtrier et des émeutes devant le palais de Créteil, des manifestations à Lyon et l'occupation d'un local du PCF qui s'explique par le fait que la municipalité communiste de Vitry-sur-Seine avait bloqué au bulldozer, le 24 décembre 1980, la construction d'un foyer de travailleurs immigrés devant abriter 300 travailleurs maliens.

Afin de se réapproprier le territoire, l'idée d'organiser des concerts à l'intérieur même des cités commence à germer. C'est ainsi qu'en avril 1980 naît «Rocks Against Police» inspirés des concerts organisés par des jeunes blacks en Grande Bretagne. C'est la première grande tentative pour permettre la circulation des informations et des moyens de lutte entre les groupes de jeunes des cités, grâce à l'organisation de concerts gratuits. Des jeunes des cités se rencontrent, le centre Abdelkader ouvre à Vitry, des jeunes femmes créent à Lyon le groupe «Zaâma d'Banlieue». Laissons leur la parole : «Nous voulons prendre en main directement la lutte qui nous concerne (la répression, les tabassages, délogements, expulsions...), rechercher ensemble des moyens de lutte plus efficaces que ce qui est proposé par l'extrême gauche désabusée ou par les cathos lassés par la bonne cause. Pour nous réapproprier nos lieux de vie, de loisir, pour que nos cités ne soient

plus des cités de flics ou du PC. (...), formons des groupes, des collectifs dans chaque cité, reprenons les centres sociaux, les MJC comme lieux enfin utiles servant à la population des quartiers pour qu'ils ne servent plus de quartier général à l'encadrement social (flicage).»

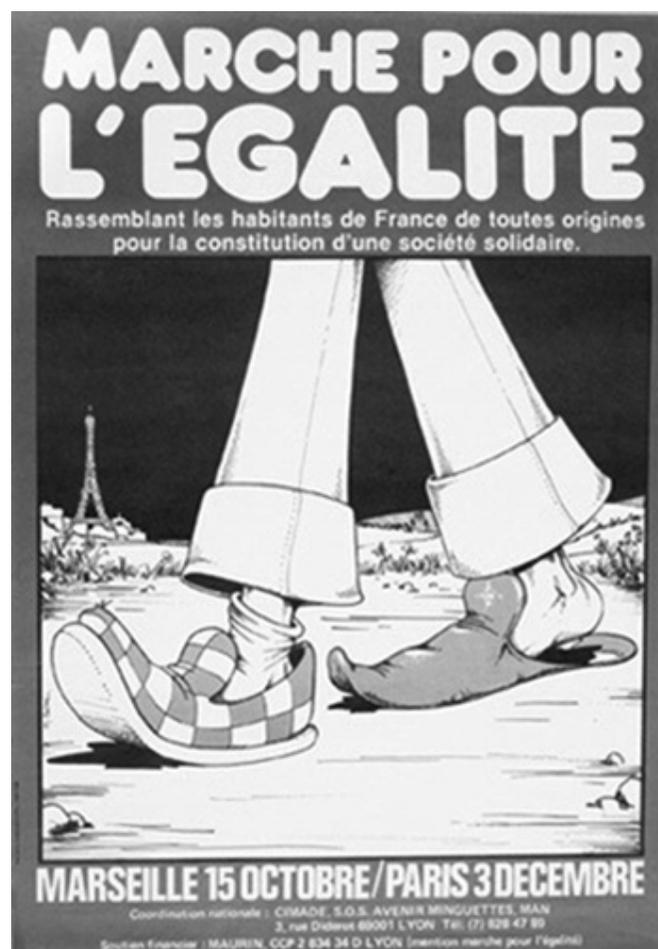
L'APRÈS MAI 81

Arrivée au Pouvoir, la Gauche étend le droit d'association aux immigrés. Cette mesure à-priori positive va entraîner progressivement ces «associations de fait» à une certaine institutionnalisation. Au départ, d'un côté, leur déclaration en préfecture permet au Pouvoir d'avoir les coordonnées de personnes pouvant servir de référents en cas de conflits. D'un autre côté, ceux et celles qui bougeaient se sentent bien souvent investis d'une mission, d'une responsabilité. Cette dégradation de l'autonomie de ce mouvement naissant va s'accélérer après les marches de 83 et 84 avec la recherche de subventions.

La situation économique et sociale continue de se dégrader et l'immigration dans toutes ses composantes est la première à trinquer. Dans les cités, la Gauche accentue l'ilotage, les tensions entre la police et les jeunes augmentent. De nombreux meurtres racistes et sécuritaires ont lieu et depuis l'affaire Abdelkader de Vitry-sur-Seine, les jeunes des cités et leurs familles se rendent compte de l'impunité dont jouit la police (même en cas de meurtres de jeunes) et les peines dérisoires infligées aux beaufs meurtriers, incomparables avec les condamnations infligées aux «lascars» pour vols de voiture, rodéos, ...

Comme on pouvait s'y attendre, la campagne électorale des élections municipales de mars 83 voit la montée du délire sécuritaire et du couple insécurité/immigrés portés par toute la classe politique. A ce petit jeu, le Front National fait une percée à Dreux.

Aux Minguettes (HLM de Vénissieux, banlieue Nord de Lyon), la situation est explosive depuis 81 avec des affrontements entre les flics et les habitants du quartier. Des jeunes se sont organisés en association «SOS Avenir Minguettes». Le 21 mars 83, des flics enquêtant sur un vol de fourrures oublient que le temps des colonies est terminé : Insultes racistes, femmes maltraitées et humiliées, local associatif de jeunes saccagé... La réaction de la cité est immédiate et violente, les flics doivent faire demi-tour. Pour tenter de briser l'image de violence du quartier tissée par les médias, des jeunes décident de se mettre en grève de la faim pour obtenir satisfaction de revendications précises: droit au travail, principalement sur le chantier de rénovation de la cité, libération de «Tunch» arrêté à la suite des affrontements, ouverture d'une commission d'enquête sur l'attitude des flics, mise en place d'une structure de dialogue. Des médiateurs sont désignés où on retrouve le curé Delorme mais aussi Decourtray, archevêque de Lyon, sans oublier



le secrétaire de l'UD CFDT, un avocat et un député P.S. Il va sans dire que les résultats obtenus sont bien maigres : une dizaine d'habitants embauchés sur le chantier, suspension des arrestations avec maintien des inculpations, mise en place d'une commission de prévention servant plus à assurer un contrôle social qu'à trouver des solutions... où finalement les flics refuseront de s'asseoir à la même table que des «délinquants». Sur la cité, les descentes de police se poursuivent, en juin, un policier tire et blesse grièvement Toumi Djaidja, président de SOS Avenir Minguettes, qui voulait intervenir dans un contrôle d'identité. Pendant l'été 83, les crimes racistes se multiplient ; Toufik, 9 ans, est abattu à La Courneuve par ... un ouvrier !

L'APRÈS MAI 81

Cette idée est née aux Minguettes de la rencontre entre Toumi, des jeunes des Minguettes et le curé Delorme. Delorme continue de faire très bien son boulot de curé de gauche. Pour lui, il s'agit de faire une longue marche non-violente à l'image de celles du pasteur Martin Luther King et du guide spirituel Gandhi... Elle doit s'adresser à la France entière. Cette idée enthousiasme des jeunes des Minguettes qui ne voient plus d'autres alternatives pour se sortir du cercle infernal dans lequel les institutions les ont enfermés (flics-réactions-médiatisations - tabassages - arrestations - procès - prison - expulsions). Ces jeunes (32 au départ de Marseille le 15 octobre) délèguent l'organisation de cette marche à la CIMADE. Delorme et Costil sortent leurs



carnets d'adresses des réseaux chrétiens, humanistes et antiracistes qu'ils connaissent depuis leur grève de la faim d'avril 1981. Ces réseaux vont fournir la logistique (dont l'accueil à chaque étape durant les 3 semaines de ce périple de Marseille à Paris en passant par Strasbourg), le fric et les contacts politiques au plus haut sommet de l'Etat qui passent aussi par le pasteur Costil car, en effet, les protestants sont influents au gouvernement. Tous ces réseaux auxquels s'ajoutent toutes les organisations syndicales, politiques de gauche (au sens très large) reçoivent un appel rédigé par des 2 religieux qui se terminent ainsi : «Oui, nous allons marcher. Marcher pour construire et non pas détruire. Marcher pour être entendus et pour entendre. Marcher pour rassembler et dire la paix. Ensemble nous nous sortirons ainsi de l'engrenage de la haine raciale qui nous menace. De cette marche dépend en grande partie l'avenir de notre pays».

Beaucoup de jeunes des cités qui bougent depuis déjà plusieurs années ne se reconnaissent pas dans cet appel œcuménique de curés extérieurs à leur mouvement. Néanmoins, ils suivront cette marche et seront le « poil à gratter » dans les débats à certaines étapes. Des collectifs d'accueil se constituent dans les villes traversées par la marche. On y retrouve des chrétiens de gauche, des associations de solidarité, des organisations politiques et syndicales mais aussi des jeunes qui arborent, comme la plupart des marcheurs, le keffieh palestinien. Le mélange est parfois détonnant ! Néanmoins, ce sont les marcheurs qui décident, s'expriment à chaque étape et veillent à interdire tout risque de récupération. Au début de cette marche, les revendications sont discrètes pour espérer séduire la France profonde. Il faut dire que dès son

départ, le pouvoir socialiste a envoyé un émissaire pour mettre en garde les marcheurs contre tout excès revendicatif avec la promesse ... d'être reçu par le Président à l'arrivée. Les grands médias télévisuels sont progressivement séduits par l'œcuménisme apparent de cette marche, la « mayonnaise » prend. Mais d'étapes en étapes, le vécu des jeunes des cités et la réalité des crimes racistes sont mis sur la table ; des rencontres et des échanges ont lieu et des liens se créent entre jeunes de communautés et de nationalités différentes, enfants de harkis, filles et garçons... d'autant plus que 30 jours après son départ, 3 candidats à la légion assassinent un jeune algérien, Habib Grimzi, dans le train de nuit Bordeaux -Vintimille sans que des dizaines de personnes entendant ses cris et ses appels au secours n'interviennent ! Lors de cette marche, un rassemblement a lieu en mémoire à la journée du 17 octobre 1961.

Cette marche a eu une dynamique interculturelle ouverte qui ne se réduisait pas à sa seule composante issue de l'immigration maghrébine même si celle-ci y était majoritaire. Son appellation a-posteriori « marche des beurs » fut réductrice !

A son arrivée à Paris, le collectif jeunes qui accueille les marcheurs s'autonomise par rapport au cartel d'organisations de soutien. Les marcheurs sont naturellement en tête de la manifestation avec des jeunes et leurs familles brandissant les portraits des victimes des crimes racistes et sécuritaires en scandant « égalité des droits, justice pour tous ». Les organisations de soutien ferment la marche.

Mais, l'Elysée, qui reçoit des marcheurs (enthousiastes, puis, quelques mois plus tard ... plus que déçus par les promesses) a pris conscience qu'il venait de se dérouler

quelque chose d'important pouvant peut être l'aider à trouver un soutien populaire qu'il a perdu depuis 81.

L'APRÈS MARCHÉ

Comme on pouvait s'en douter, la Marche ne pouvait en aucune façon bouleverser ni les mentalités intrinsèquement liées au colonialisme, ni l'impact de la crise sur le renforcement du racisme au quotidien.

L'arrivée de la marche a lieu en même temps qu'un conflit social majeur qui se déroule dans l'automobile à Talbot-Poissy en région parisienne. Du 8 au 16 décembre, un bâtiment est occupé 24h/24. Le gouvernement vient d'accepter 1 905 licenciements (80% d'immigrés et, parmi les Français, la majorité est originaire des Territoires d'outre-mer). Dans ce conflit, qui va connaître des affrontements très violents entre les grévistes et le syndicat patronal CSL dont les nervis se répandent en propos racistes, la section syndicale CFDT anime la grève pendant que la CGT appelle au compromis. Des militants immigrés dissidents de la CGT rencontrent des associations qui viennent de porter la Marche pour l'Egalité. « Il n'y a plus d'un côté les bons beurs et de l'autre côté les arabes, nous sommes tous des bougnoules ». La CGT dénonce ce rapprochement qu'elle qualifie de repli communautaire. Le 15 janvier 84, une manifestation organisée conjointement par les dissidents cégétistes de Talbot et par les jeunes de SOS - Avenir Minguettes est un relatif échec. Le rapprochement entre les générations immigrées est loin d'être évident, d'autant plus que ces dissidents rejoignent finalement le syndicat Force Ouvrière.

Puis tout retombe !

Malgré tout, en juin 1984, 150 personnes re-

présentant une cinquantaine d'associations venues d'une trentaine de villes se retrouvent dans la banlieue lyonnaise pour des assises dites nationales autour d'un maître mot : l'autonomie. Un mouvement associatif de jeunes issus de l'immigration semble maître.

En septembre, une partie du collectif parisien formé après la Marche prend l'initiative, en dehors des assises de Lyon, de « Convergence 84 » (les rouleurs à mobyettes). Il s'agit de faire émerger un mouvement social et politique pour l'égalité pour tous, pas seulement celle des droits, en y associant toutes les communautés (y com-

pris française) qui vivent les mêmes situations d'exclusion, le tout dans une démarche d'autonomie par rapport aux traditionnelles organisations antiracistes. De là va naître l'idée, de séparer la nationalité et la citoyenneté en tentant de se sortir du dilemme assimilation ou rejet, les droits formels et les droits réels, ...

Mais, à l'arrivée à Paris, le 1er décembre où il y avait moitié moins de monde que l'année précédente (les chiffres les plus optimistes parlent de 100 000 personnes en 1983 et 50 000 en 84), une surprise nous attendait : collage d'affiches tout au long du parcours, vente de badges « touche pas à

mon pote » ... l'association « SOS Racisme » qui a été créée le 15 octobre a été capable de sortir, en quelques semaines, des milliers d'affiches et de badges. Avec quelle manne financière et quel soutien logistique ? Devinez ! Les yeux se tournent vers l'Elysée et la rue de Solferino pendant que des milliers de jeunes, y compris des cités, sont aspirés par cette entreprise.

Denis le 31/10/13

REMARQUES SUR LA MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ DE 1983.

La Marche pour l'égalité et contre le racisme est un moment fort de l'histoire politique de l'immigration, elle est aujourd'hui l'objet de reconstruction et de récupération qui n'est pas sans rappeler celui dont Mai 68 fait l'objet à l'occasion de ses célébrations régulières. Ici encore, l'importance historique de l'événement est amoindrie au travers des usages, mises en récit et interprétations à l'aune des enjeux du présent. Il s'agit alors de réduire la Marche à une « légende dorée de l'intégration » : les « bons » marcheurs de 1983, désireux de s'intégrer à la société française laïque en réclamant la reconnaissance de cette dernière, sont désormais opposés aux « mauvais » rejets de l'immigration tentés par la délinquance et le fondamentalisme religieux. S'il ne s'agit pas d'idéaliser le mouvement, il est nécessaire de l'analyser pour comprendre la séquence historique et sociale dont l'événement qu'est la Marche est le produit.

Première remarque : On a trop souvent insisté sur le caractère post-colonial de ce mouvement, en utilisant le par exemple qualificatif « marche des beurs » si cette dimension est primordiale elle minore le caractère politique et social de la marche de 1983. C'est bien une mobilisation des immigrés de France en général (on oublie par exemple la part importante de la communauté portugaise dans le mouvement rappelez qu'en 1982 la France compte un peu plus de 3 700 000 étrangers parmi ceux-ci on dénombrait 850 000 portugais 815 000 algériens 450 000 italiens 445 000 marocains 412 000 espagnols etc...) mais aussi et surtout la mise en action d'une partie de la société en lutte contre un ordre social qui reléguait (déjà) dans les quartiers une population à l'écart du droit et de l'égalité politique, qui se souvient ainsi de Marilaure Mahé, marcheuse marseillaise dont la motivation était la réaction contre les crimes

policiers. La marche s'inscrit donc dans l'histoire des classes populaires, des mobilisations contre les logiques policières et de la queue de comète de mai 68.

Deuxième remarque : Cette teneur politique était toute entière contenue dans les revendications que portaient les marcheurs a condamnation des crimes racistes, le droit au travail, au logement, carte de séjour pour les étrangers, etc. Mais la reconstruction de l'événement va de pair avec une dépolitisation. Il a été lissé en fonction des intérêts politiques du moment. Il s'est construit un mythe positif de la marche qui consiste à dire c'était le bon temps où les enfants d'immigrés maghrébins demandaient l'intégration tout en occultant la portée politique de la mobilisation. En affirmant son autonomie (autonomie du discours/autonomie de l'organisation) en rupture avec des associations par nationalités, en général liées aux gouvernements des pays d'origine, tout en puisant sa matérialité dans les luttes historiques de l'immigration et du prolétariat déclassé des banlieues (lutte des OS, Mouvement des Travailleurs Arabes, luttes des foyers Sonacotra mais aussi luttes de la jeunesse à travers ses manifestations culturelles : rock alternatif etc...) les marcheurs se sont constitués en un sujet politique en dehors de la place et du rôle social que leur identité leur imposait.

Troisième remarque : On aurait tort de penser que la Marche ne fut qu'un geste certes magnifique mais sans grand résultat (rien que la carte de dix ans mérite d'être portée au crédit de celle-ci). La Marche a représenté un tournant majeur, un basculement historique ; elle a ouvert une nouvelle période, parce qu'elle a amené l'immigration à l'existence politique. Et cette existence politique a questionné la

société toute entière. Pour le dire avec Abdelmayek Sayad, (sociologue de l'immigration) « l'irruption sur la scène publique, donc sur la scène politique, de la jeunesse de l'immigration a été, en elle-même, le vecteur d'un bouleversement du champ politique ». Elle marque une rupture parce que l'engagement incarné par la Marche est un mouvement clairement politique, là où auparavant les luttes des immigrés étaient confinées dans le seul espace autorisé du travail. Il n'y a qu'à regarder les résultats des travaux des assises de Lyon, la portée subversive des considérations sur la citoyenneté témoigne de la maturation politique à vitesse grand V que peut receler un groupe social en mouvement.

Quatrième remarque : La Marche marque une rupture, parce qu'elle accomplit la conscience que la défense des immigrés, l'amélioration de leur condition, leur promotion sur tous les plans ne peuvent plus être assurées aujourd'hui que si elles se situent délibérément et ouvertement dans le champ politique, que si les immigrés eux-mêmes et s'y engagent directement et engagent leur action dans cette sphère politique, non pas institutionnelle comme celle des partis ou des élections mais dans celle de l'émancipation individuelle et collective. Elle détruit la vision misérabiliste et humaniste d'un étranger victime passive et soumise. En cette période où l'antifascisme et l'antiracisme républicain tente de faire peau neuve, il semble plus que jamais nécessaire de retenir les enseignements de la lutte des marcheurs de 1983 et de ceux et celles des années qui suivirent. En ce sens cette lutte est porteuse d'avenir.

Jean Mouloud



DE LA SOCIALISATION À LA CAPITALISATION DE LA FORÊT

Vers un désastre annoncé

POURQUOI UN ARTICLE SUR LES FORÊTS ? ALORS QUE CES ESPACES SONT DÉTENUS PAR DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS. PARCE QUE CES ESPACES SONT QU'ILS SONT TRÈS RAREMENT INTERDITS AUX PUBLICS ET RESTENT UN DES DERNIERS LIEUX AUTONOMES, LOIN DE LA VILLE ET DE SES CUPIDITÉS. LA FORÊT DOIT ÊTRE ASSERVIE COMME LE RESTE, DERNIER REMPART DE LA VIE FACE AU MONDE CAPITALISTE ET TOUT CE QUI VA AVEC.

ETAT DES LIEUX DE LA FORÊT FRANÇAISE

La forêt française est en terme de peuplement (de feuillus : chênes, hêtres, charmes, etc.), la première forêt européenne et en terme de rapport de surface, elle se situe à la troisième ou quatrième place selon les sources.

En effet, selon les sources toutes très officielles, les différences peuvent être très importantes.

La forêt française et les terrains boisés couvrent environ 30% du territoire métropolitain, soit entre 15 000 et 16 000 km².

La forêt appartient pour 74% à des propriétaires privés (particuliers et institutions) et 26% à l'état (forêt domaniale) et aux collectivités locales (forêt communale).

Le nombre de propriétaires privés est entre 3,4 et 3,8 millions, dont 2,9 à 3,3 millions possèdent entre 0 et 4 hectares. Les institutionnels possèdent environ 18% et les propriétaires privés 82% des surfaces forestières privées.

La production de bois fort tige est estimée à 85 millions de m³/an pour l'IFN (Inventaire Forestier National) et à 100 millions de m³/an par le FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural). La production est calculée en prenant en compte les arbres vifs, les chablis (arbres couchés), les volis (arbres cassés) et les arbres coupés.

Le prélèvement sur la production est pour l'IFN de 45 millions de m³/an et pour le FEADER de 60 millions de m³/an. Tous ces chiffres font parties d'échantillonnages qui

ne prennent peut être pas en compte les différences entre les paysages forestiers. En effet, les massifs forestiers et les terrains boisés sont loin d'être homogènes, en densités, en pédologie (sols), climats, etc.. Pour exemple : densité de 80m³/ha à 180m³/ha selon les sources. Sachant que près de 25% de la superficie totale est aux mains de 3,6 millions de propriétaires, dont leurs parcelles n'excèdent pas 10 ha, ces propriétaires ne sont donc pas soumis à un PSG (Plan Simple de Gestion). Les estimations peuvent être plus ardues à appréhender qu'il n'y paraît.

D'autres études sont spécifiques en ce qui concerne les branches, taillis, élagages, éclaircies, et autres haies. Leurs estimations sont, comme celles pour la production et le prélèvement, très différentes selon les sources.

A tout cela doit s'ajouter les massifs forestiers tropicaux. Entre 77 000 et 87 000 km² de forêts tropicales dans les 4 départements d'outre-mer. Mais pour ces massifs l'approche est plutôt coloniale que patrimoniale.

Si nous considérons la Nouvelle Calédonie ancien TOM (Territoire d'Outre Mer), son massif forestier est environ 46 km² soit 1% de sa surface initiale (source ONF - Office National des Forêts).

LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LA «FORÊT EUROPÉENNE»

Le 20 septembre 2013, la commission européenne a adopté «Une nouvelle stratégie de

l'UE pour les forêts et le secteur forestier».

Après un rapide aperçu de la forêt européenne, indiquant que la forêt et autres surfaces boisées couvrent 40% de la superficie totale de l'Union Européenne et présentent des caractéristiques très différentes d'une région à l'autre. Le prélèvement est compris entre 60 et 70% de la production de bois ; que le prélèvement devrait augmenter de 30% d'ici à 2020 ; et que 60% des 1,778 millions km² de la surface forestière de l'UE est détenue par environ 16 millions de propriétaires privés.

Que nous dit encore cette straté-

gie : les forêts sont multifonctionnelles, elles remplissent des fonctions économiques, sociales et environnementales. L'ordre des fonctions est très révélateur de la stratégie de l'UE, alors que par ailleurs son discours porte sur le développement durable de la forêt et de sa biodiversité.

La biomasse utilisée à des fins de chauffage, de refroidissement et d'électricité contribuerait à hauteur de 42% environ à l'objectif consistant à porter à 20% la part des énergies renouvelables pour 2020. Si cet objectif est atteint, la quantité de bois utilisée à des fins énergétiques dans l'UE équivaldrait au volume total de bois récolté aujourd'hui ; traduction : 8% des besoins énergétiques de l'UE correspondant aux 60% à 70% prélevés, soit entre 442 et 516 millions de m³/an.

Le rapport spécial de la cour des comptes européenne indique : «La Cour estime, en conclusion, que la Commission et les États membres n'ont pas géré de façon efficiente et efficace les aspects du soutien à l'amélioration de la valeur économique des forêts sur lesquels l'audit a porté».

Ce rapport vient à la suite de la précédente stratégie européenne pour la période 2007-2013 du FEADER, en ce qui concerne l'exploitation dite «durable» de la forêt. Cela laisse présager un avenir radieux pour la durabilité de la forêt et son exploitation économique, sociale et environnementale.

ENJEUX ÉCONOMIQUES ET LES STRATÉGIES AUTOUR DE LA FORÊT.

Commençons par un paradoxe, en effet c'est bien la première fois que la propriété privée est un frein à l'expansion de l'industrialisation de l'économie. Que se soit en Europe 16 millions ou en France 3,8 millions, le grand nombre de propriétaires privés de forêts et autres surfaces boisées pose problème. Pour la France, les enjeux économiques autour de la forêt sont pour les pouvoirs publics de deux ordres principaux, à savoir le déficit de la balance du commerce extérieur (6,5 milliards) et l'emploi. Quid le social, l'environnement, l'écologie, la biodiversité, la solidarité, l'avenir et le reste ! Cette vision est commune à l'ensemble des gouvernements de l'Europe.

La gestion économique des forêts est inscrite dans la PAC (Politique Agricole Com-



La socialisation

mune) et leurs subventions sont intégrées dans la PAC. C'est le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et non pas le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Cet état de fait en dit long sur l'intention des gouvernants de tous bords, de leurs façons de gérer les forêts.

Malgré leurs incessantes références dans tous leurs discours et autres rapports, sur le développement durable, la biodiversité, les écosystèmes relatifs à la forêt, leurs préoccupations restent, la rentabilité, la compétitivité, la balance commerciale et l'emplois.

Tout commence avec le grenelle de l'environnement, où comment nos « élites » réfléchissent à nous faire passer la pilule du passage de la socialisation à la capitalisation de la forêt. Pour appuyer cette constatation, voici quelques extraits du rapport Jean PUECH du 6 avril 2009 remis au président de la république de l'époque :

« Proposition : en application de la loi de simplification en cours d'examen devant le Parlement, prévoir une ordonnance de refonte du Code forestier, à droit constant. Puis immédiatement rependre une simplification de fond du code forestier notamment sur les instruments de gestion des forêts privées, le regroupement des forêts morcelées, les organisations de filière et l'IFN, indispensable outil statistique de la forêt dont l'indépendance scientifique doit être garantie. Enfin les articles L. 121-5 et 125-6 doivent permettre à l'ONF sa liberté de choix des ventes de bois et de prise de participation et d'intervention dans la filière forêt-bois pour le compte de l'État et de sa politique forestière, et lui permettre de devenir un véritable acteur dans le bois.

PM : ne pas oublier de permettre à nouveau aux caisses de retraite d'investir en forêt, comme les banques ou assurances »

« - libérer les énergies, simplifier la réglementation qui s'est sédimentée, et redonner de la compétitivité et un souffle à l'ONF, aux CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) et aux coopératives, ainsi qu'aux experts et organismes de gestion forestière, - faire émerger une exploitation forestière moderne alimentant une industrie du bois performante, la moderniser et la mettre, si possible en cinq ans, en meilleur état de compétitivité face à la concurrence internationale »

De ce rapport sortira :

- La transformation du statut de gestion, de l'ONF, vers un statut d'entreprise commerciale.

- La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010, concernant la préemption de parcelles inférieures à 4 ha par les voisins, principe du remembrement déjà appliqué pour l'agriculture et qui permet à terme de diminuer le nombre de petits propriétaires privés.

- Le triplement du tarif d'achat de l'électricité, dite « verte », par EDF, payée par une partie de la taxe CSPE (Contribution au Service Public d'Electricité) inscrite sur la facture EDF.

- Les certificats dits « verts ». Ces certificats permettent à ces détenteurs de les revendre ou bien de s'en servir. Se sont des permis à polluer.

- Et l'idée géniale d'entre toutes, la diagonale des scieries, projet qui consiste à créer une ligne de Nancy à Bayonne pour implanter tous les 150 km, voir plus, une méga scierie couplée à une unité de co-générateur. Ce projet part du principe soulevé par différents rapports que la forêt française est sous exploitée et génère un déficit commercial. Dans le CA de novembre, un article retrace la lutte contre le projet erscia, exemple de ce que devrait être l'avenir de la forêt française et ce sur l'ensemble de l'hexagone.

Ces stratégies ne sont pas abandonnées par le gouvernement socialo-écologiste, puisque un nouveau rapport est commandé par le premier ministre à Jean-Yves CAULLET. Ce rapport est remis en juin 2013 au premier ministre et dont les conclusions ne remettent nullement en cause le précédent rapport et même l'approuve.

De plus, les ministres, - du redressement productif, - de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, - de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, députés PS et élus locaux soutiennent l'aberrant projet erscia. Aberrant du point de vue social, écologique et même économique.

ENJEUX ÉCONOMIQUES ET LES STRATÉGIES AUTOUR DE LA FORÊT.

Pour planter le décor, selon les organismes, l'agreste et l'observatoire métier scierie, entre 1980 et 2010, la France a vu disparaître 2/3 de ces scieries, plus de 15 700 emplois soit 61 %, la capacité de sciage a perdue 13 %, par contre la rentabilité du salarié a augmenté de 220 % et la rentabilité de la scierie de 250 %.

Nous voyons avec cette étude, que pendant 30 ans, l'industrialisation des scieries n'a pas été oubliée et que selon l'adage propre au capitalisme, tous ceux qui ne peuvent résister doivent disparaître, « sauf bien entendu, les banques, les fonds de placement et les industriels ». 90 % des scieries sont, soit artisanales, soit semi-industrielles et représentent 40 % du sciage total. 10 % des scieries sont industrielles et représentent 60 % du sciage.

Les scieries artisanales et semi-industrielles sont intégrées aux territoires et participent à l'économie locale. Et beaucoup d'entre elles sont aussi exploitants forestiers avec souvent une gestion durable de

la forêt et de ses écosystèmes et participent à la socialisation de l'espace.

Venons en à l'industrialisation, comme nous l'avons vu plus haut, l'Europe aidée par les états et leurs gouvernants, veulent offrir aux marchés les forêts européennes. Ils veulent remplacer la gestion pérenne des forêts par la sylviculture. Grands principes déjà utilisés en agriculture, avec les ravages, sociaux, environnementaux et économiques que nous connaissons. L'utilisation, de matériels à grande échelle, de pesticides, d'insecticides, de plants alignés « OGM si nécessaire » en remplacement de la régénération naturelle trop longue pour une rentabilité à court terme.

Le remembrement appelé pudiquement « modernisation » qui doit permettre à terme la disparition des petites parcelles et si possible organiser leurs regroupements, ce qui permettrait aux industriels de la forêt de n'avoir qu'un seul interlocuteur capable de répondre à leurs demandes. L'aubaine de l'électricité dite « verte » payée avec nos deniers, le développement à outrance de la biomasse pour la chaleur et le chauffage.

Malgré, l'aberration de faire de l'électricité avec du bois dont le rendement est d'à peine 30 %. Malgré une étude de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), concernant le chauffage au bois « PARTICUL'AIR » d'août 2011, qui constate que l'utilisation de la biomasse permet le rejet de particules fines qui peuvent altérer la santé. Malgré cela les autorités influent et aident à leur développement, comme elles l'avaient fait pour le diesel.

Les subventions, de l'Europe, des états, des collectivités locales, servent et soutiennent des projets démesurés (Morvan, Gardanne, Fruytier, Siat braun, etc.).

L'extrait du rapport du Conseil Général de l'Alimentation de l'Agriculture et des Espaces Ruraux intitulé signale : « Un objectif final : Offrir aux scieries françaises les conditions législatives, réglementaires, sociales, financières afin qu'elles soient en mesure de produire 5 millions de m3 de



La capitalisation

sciages supplémentaires en 2020». Les subventions serviront entre autres, à financer l'accessibilité des ressources, par la construction de routes et de chemins d'accès à l'intérieur des forêts, mais nul part n'est mentionné la quantité de surfaces utilisées et leurs incidences sur la production. La production de granulés bois (pellets), nécessite l'industrialisation de la fabrication, pour rester maître des ressources énergétiques, aux cours des dernières années la tonne de granulés est passée de 180 à 250 euros.

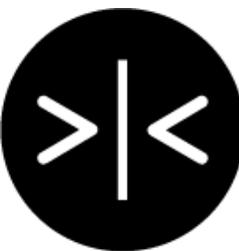
Le prix de l'hectare des forêts et des bois peut aujourd'hui atteindre plus de 10 000 euros. Cette spéculation à terme ne permettra plus l'achat de forêts par des particuliers. L'autonomie énergétique permise par le bois de chauffage pour les particu-

liers ne sera plus qu'un lointain souvenir. Le monopole sera détenu par des multinationales. Déjà le prix du bois ne permet plus aux artisans d'acheter des arbres sur pieds. En Lozère, l'achat de forêt donne une image de ce que sera le paysage à l'avenir. Une propriété d'un millier d'hectares est ceinturée par une clôture. Alors qu'aujourd'hui un très grand nombre de forêts, même privées, sont accessibles au public.

Partout en France des voix s'élèvent contre tous ces projets qui remettent en cause l'utilisation des massifs forestiers et de notre vie en général. Leur stratégie s'inscrit dans un plan d'ensemble qui est l'annulation de toutes formes d'autonomie. Seule la lutte et l'auto organisation peut contrecarrer cette stratégie. La délégation de nos vies à des élus locaux, à des gouvernements qui

soutiennent et/ou réforment le système capitaliste ne peut nous apporter que le malheur social. L'autonomie de nos vies ne peut exister que par la lutte des classes et le rejet de tous sauveurs suprêmes.

Dominique (OCL Moulins)



PARIS-LUTTES.INFO, UN SITE D'INFOS ANTICAPITALISTE, ANTI-AUTORITAIRE ET RÉVOLUTIONNAIRE

Ce site internet est aussi bien un relais qu'une caisse de résonance des luttes, résistances et conflictualités en cours, dans Paris et ses banlieues. Il s'inscrit dans une perspective anticapitaliste, anti-autoritaire et révolutionnaire et cherche à diffuser infos, récits, réflexions, témoignages et appels à agir.

UN SITE COOPÉRATIF

Ce site est un outil collaboratif pour rendre visible et susciter liaisons et discussions entre collectifs, individus, groupes, etc. Dans son fonctionnement, ce site privilégie l'entraide pour la rédaction (écriture, relecture, illustration, vérification des infos...), le partage de la modération par une équipe tournante ouverte à participation et la mise en discussion des publications. Il a été initié suite à des discussions inspirées par l'expérience de rebellyon.info autour de l'envie commune de faire vivre un site local et indépendant. Pour exister, il a maintenant besoin d'autant de personnes pour le lire que pour y écrire.

POUR TOUS ET TOUTES LES EXPLOITÉ-E-S

Celles et ceux qui d'une manière ou d'une autre sont exploité-e-s par le capitalisme. Celles et ceux qui, dans leurs boîtes, dans leur quotidien, dans leurs quartiers, se battent contre l'ordre des choses dans des perspectives d'émancipation. Celles et

ceux qui veulent faire de ce site non pas un espace déconnecté de l'action mais un média partant de la rue pour y revenir.

UNE MODÉRATION PARTAGÉE

La modération permet de refuser toute publication rejoignant les formes de pouvoirs et de dominations existantes (sexismes, racismes, colonialismes, autoritarismes, âgismes, et autres vilénies). Toute publication à visée électorale ou en faveur de la répression et ses polices ne seront pas acceptées non plus. La modération se veut aussi tournante. Parce que ceux et celles qui participent au site ne constituent pas un groupe politique spécifique ou l'expression d'une tendance particulière, mais agissent ensemble dans l'idée que de tels espaces de publication sont nécessaires et qu'ils peuvent être utiles à toutes les communautés, individus, groupes et collectifs en lutte et plus largement aux luttes elles-mêmes. Mais avant tout la modération permet, pour

les articles n'ayant pas été écrits collectivement, des relectures à plusieurs et la vérification des infos. Et pour tous les textes, elle assure l'entraide pour la mise en forme des articles.

VENEZ PUBLIER, LIRE ET MODÉRER !

Ce site ne tient pas sans complices, camarades et allié-e-s. Il n'appartient pas aux gens qui l'animent et reste ouvert à tout ceux et celles qui souhaitent y participer. Nous insistons. Ce site, pour exister, a besoin d'autant de lecteurs et lectrices que d'auteur-e-s, de coups de mains (à la modération comme à l'écriture), de relais, de soutien, de discussions et de rencontres.



<http://Paris-luttes.info>

MOUVEMENT LYCÉEN, UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS...

A la suite de l'expulsion de deux lycéens, une vague de protestation a éclaté. Au sein de ce mouvement on a observé des points positifs, notamment la création d'une coordination lycéenne nommée Mouvement Inter Lycées Indépendant. Cette coordination s'est organisée autour de la démocratie horizontale, qui a permis à toutes et à tous de s'exprimer et de prendre part à la mobilisation. Le MILI a permis de sortir du cadre de la bureaucratie des syndicats lycéens (UNL, FIDL) et étudiants (UNEF etc...). Les assemblées générales du MILI réunissent 50 personnes en période de cours et 100 en période de vacances, un nombre conséquent pour un mouvement lycéen. Nous avons tout d'abord décidé de former un service d'ordre auto-organisé, pour ne pas subir les flics de l'UNEF, et montrer à tous, orgas et médias, que nous pouvons nous auto-organiser. Ce service (pas véritablement "d'ordre") nous a permis de tenter des actions, ce qui n'aurait pas été possible avec un service D'ORDRE classique effectuant un travail de flics. Ensuite lors de la mobilisation on a vu des envies d'arrêter le "syndrome CGT" : la manif bon enfant derrière un camion qui diffuse de la musique et vend du pinard et des merguez (rappelons que c'était aussi l'esprit des manifs homophobes de l'an passé). Les lycéens ne voulaient pas de cette ambiance et la volonté de faire des actions s'est ressentie, il y a eu plusieurs tentatives de blocages de gares qui se sont soldées par des échecs, ainsi que des actions de collage et de diffusion. Pendant certaines manifs on a vu des comportements de résistance et de solidarité face à la police surtout lorsque les CRS ont tenté de nous bloquer le

passage : constamment des confrontations plus ou moins violentes nous ont opposés aux keufs, avec à la clé, une liberté de mouvement et de passage. On a également tenté de nuire aux opérations de contrôles effectuées sur des copains de manière ciblée (chronique d'un racisme ordinaire de la police.). Le dernier point positif de cette mobilisation est le rapport de forces que nous avons engagé avec les syndicats lycéens et étudiants en limitant la récupération politique. Plusieurs fois alors qu'ils tentaient de sortir des drapeaux, de nous imposer leurs services d'ordre ou de collaborer avec la police, nous avons été plusieurs à les en empêcher. Mais malheureusement le mouvement de masse semble s'éteindre à cause de plusieurs facteurs. Tout d'abord les vacances scolaires; avant les vacances, les manifs étaient assez imposantes environs 10.000 personnes, puis après les vacances on était environ 700 maximum à chaque fois malgré pratiquement le même nombre de lycées bloqués avant et après les vacances. Ensuite la mobilisation est restée cantonnée en Île de France et surtout à Paris mis à part les villes de Rennes et Nantes. Les facs n'ont également pas vraiment suivi le mouvement, provoquant un sentiment d'isolement chez les lycéens parisiens, qui n'ont pas senti les soutiens nécessaires à la continuité d'une lutte de masse. Malgré tout, une cinquantaine de lycéens se sont montrés très réceptifs aux modes d'organisations horizontales et à la lutte contre les frontières et leur monde de merde.

AbdelKramé et Totohipster

LA DEUXIÈME DROITE Jean-Pierre Garnier & Louis Janover,

Agone, coll. «Contre-Feux», 2013, 336 p., 20 euros.

On dit souvent que l'histoire est un éternel recommencement... Si cette affirmation est exacte, la réédition du livre de Garnier et Janover publié pour la première fois en 1986 vient à son heure. Cette année-là, les auteurs avaient tiré, d'une plume acérée, un bilan au vitriol des premières années de la présidence de François Mitterrand. Comme on s'en doute, le livre n'eut guère les honneurs de la presse bien-pensante – mais en existait-il une autre ? – et des médias qui font l'opinion, mais lu, ou relu, presque trente ans après, il demeure comme l'une des meilleures analyses, faite à chaud, de cette calamiteuse première moitié des années 1980 qui posa les cadres d'une époque dont nous ne sommes malheureusement pas encore sortis.

Arrivée au pouvoir en mai 1981 pour la première fois depuis 1958, la gauche de gouvernement – communistes compris – avait promis de « changer la vie », comme le proclamait le programme du PS durant les années 1970, tout en affirmant un anticapitalisme qui ferait hurler à l'archaïsme, voire au totalitarisme, les hiérarques actuels de la rue Solferino. Rappelons que tout commença par une vague de nationalisations (restructuration du capital oblige) et quelques mesures sociales (cinquième semaine de congés, retraite à 60 ans) et symboliques (abolition de la peine de mort, abandon du projet de camp militaire au Larzac et de la centrale nucléaire de Plogoff). Mais, les symboles étant posés pour la galerie, très vite, au nom du réalisme et de l'inscription de son action dans la durée, la gauche de gouvernement s'est transformée en une deuxième droite qui s'est empressée de réhabiliter l'entreprise comme nul patron n'en aurait rêvé peu de temps auparavant, de rétablir le taux de profit des grandes entreprises et de remettre en cause nombre d'acquis sociaux tout en neutralisant les syndicats.

Si le discours dominant loue la gauche en deuxième droite pour son sens des réalités et son réformisme – lire : sa mise en œuvre de la contre-révolution néo-libérale –, une persistante critique de gauche interprète ces événements sur le mode du renoncement. La « vraie » gauche serait celle qui, malgré un contexte défavorable, poursuivrait de véritables réformes sans céder aux pressions, tant intérieures qu'internationales. Tout serait donc affaire de caractère : il y aurait ceux qui essaient malgré les diffi-

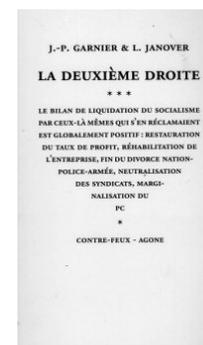
cultés et ceux qui renoncent devant l'obstacle.

Le grand mérite du livre de Garnier et de Janover est de balayer cette interprétation aussi limitée que psychologisante pour chercher l'origine de ce tournant dans la nature des partis en question et des couches sociales qu'ils représentent. Le PS de l'époque est porté par les nouvelles couches de la petite bourgeoisie intellectuelle qui s'étaient révoltées en mai 1968 dans la mesure où elles ne trouvaient pas un débouché à leurs ambitions. En mai 1981, elles accèdent à des positions de pouvoir intermédiaires qui les satisfont et les enchaînent à la reproduction renouvelée du monde comme il va : le renoncement n'a rien à voir dans l'histoire... De même, un parti – ou des partis – de « gauche » qui a érigé l'acceptation de l'ordre des choses et de la nécessaire reproduction du système n'est pas un parti qui se trompe ou dont les leaders manquent de caractère et de conviction, mais un rouage essentiel du capitalisme. D'autant plus essentiel qu'il permet les indispensables adaptations qui s'imposent au moment opportun suivant le vieux principe de « tout changer pour que rien ne change »...

Aujourd'hui, alors que la présidence Hollande a réussi l'exploit de décevoir des gens qui n'en attendaient rien, il est bon de se souvenir du bilan du premier septennat Mitterrand. Non pour établir des comparaisons fallacieuses entre les deux François ou entretenir des espérances creuses sur « le fier-à-bras Mélenchon », comme l'écrivent les auteurs. Mais, avant tout, pour en finir une bonne fois pour toutes avec les illusions encore et toujours entretenues par les chantages du « peuple de gauche », de l'« autre gauche », de la « gauche de gauche » et autres billevesées sémantiques.

Depuis 1914, le socialisme a été radicalement liquidé par ceux qui s'en réclament et les expériences gouvernementales où des partis se proclamant tels, du Front populaire à mai 1981, n'ont fait qu'illustrer ad nauseam ce consternant constat dont il serait temps que le plus grand nombre prenne enfin conscience. Ceci pour enfin sortir d'une répétition tragi-comique où l'histoire ne se répète pas forcément en comédie, mais le plus souvent en tragédie pour ceux qui, après avoir déposé leur bulletin dans l'urne, ont été, sont et seront les dupes de gouvernants au seul service des dominants tant qu'ils n'auront pas compris la pure et simple réalité que dénonce ce pamphlet aussi utile que nécessaire...

PM



LES AMANDIERS, BULLE POPULAIRE DANS UN QUARTIER EMBOURGEOISÉ

EN FEVRIER 2012, LES INROCKUPTIBLES, GRAND JOURNAL DES CULTUREUX BOURGEOIS PARISIENS, AVAIENT ÉLU LE 20ÈME ARRONDISSEMENT COMME LE PLUS INTÉRESSANT, "LE PARIS DE L'AVENIR". CETTE ÉLECTION DES «ARRONDISSEMENTS LES PLUS TENDANCES» DE PARIS ÉTAIT SYMPTOMATIQUE D'UN EMBOURGEOISEMENT PROGRESSIF DE L'UN DES DERNIERS ARRONDISSEMENTS POPULAIRES DE PARIS... ET POURTANT, Y'A LA BANANE

LBN 7520

La banane (orthographié LBN par les jeunes du quartier), c'est le quartier des amandiers. 13 500 habitants, une quinzaine de rues, deux collèges, 3 maternelles et 2 écoles primaires. C'est un quartier résidentiel où il y a très peu de commerces. Pour aller acheter son pain il faut sortir du quartier. Aller rue de Menilmontant ou Père Lachaise. A première vue, c'est un quartier mort, peu de gens dans la rue, pas de bar, rien d'ouvert le soir... Pas le rêve pour sortir, surtout quand, rue Oberkampf, à deux pas de là, les bars branchés vendent à tour de bras des pintes à 5 euros. La première chose qui frappe c'est l'architecture. Pas vraiment de cité, mais pas vraiment des appartements classiques parisiens non plus. Un mix issu des années 70 où l'on n'a pas voulu reproduire les cités immenses, où les immeubles sont à taille humaine. Mais à l'intérieur, la même chose que n'importe quelle cité.

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA BANLIEUE, MAIS DANS PARIS...

Si l'architecture n'est pas pareille, la population présente des similitudes troublantes avec n'importe quelle cité de banlieue. La part de logements sociaux atteint les 60%. Le revenu annuel moyen est de 18.000 euros (contre 32.000 à Paris). La part des jeunes de moins de 25 ans représente 31% (seulement 18% sur le territoire parisien). La part des personnes issues de l'immigration est évidemment bien plus forte que dans l'ensemble du département (30% au lieu de 20), quant au nombre de personnes immigrées, il représente 20% de la population. Sont exclus de cette statistique les nombreux sans papiers qui se planquent dans les appartements familiaux ou dans les deux foyers du quartier. Le nombre de familles monoparentales est également très important, les enfants sont souvent élevés dans des conditions difficiles et instables qui leur font préférer traîner dans la rue que supporter un appartement bondé. Il va donc sans dire que les études ne sont pas une priorité pour ces gamins, sur qui les problèmes des parents (enfin surtout de la maman) retombent tous les jours. Ainsi le taux de réussite au brevet est

de 60% alors que la moyenne départementale est de 84%. Il faut dire que l'éducation nationale a largement sa part de responsabilité. En effet, le quartier ayant «mauvaise réputation» la politique éducative des collèges ressemble plus à une politique carcérale qu'à une vision éducative. Les renvois sont fréquents, peu motivés, l'entrée est grillagée, les secrétaires sont derrière une paroi en verre façon «parloir»... Rien qui facilitera le dialogue entre jeunes et institutions, dialogue qui était de toute façon mal parti. Cette situation crée donc évidemment de la violence sociale. Violence sociale exacerbée par le fait que le quartier est entouré de lieux branchés où les gens de gauche bon teint aiment à passer des soirées et dépenser leur pognon à outrance.

Une part non négligeable de ces jeunes, peu pris en charge par les familles, qui souvent sont déscolarisés, se tourne assez vite vers des moyens de subsistance... L'argent rapide, sans besoin de formation à rallonge, l'argent de la rue...

L'ÉCONOMIE PARALLÈLE ET L'ASSOCIATIF COMME SOUPE DE SÉCURITÉ

Face à cette instabilité d'une part non négligeable de la population, les pouvoirs publics n'ont pas opté pour des solutions de fermeté ou de changement social mais bien du pourrissement. Car contrairement aux effets d'annonce des ministres de l'intérieur qui défilent depuis 30 ans, l'état est bien incapable de maîtriser la violence et la misère qu'il a lui-même créées. Il peut la réprimer, mais ça coûte cher et ça crée une ambiance bien pourrie dans les quartiers qui ne l'avantage guère. Là comme dans d'autres cités de Paris (St Blaise dans le 20ème, Crimée dans le 19ème) l'état a appliqué une bonne recette. D'abord, il s'agit de s'appuyer sur l'associatif pour pallier aux tares. Aux amandiers, le réseau associatif est très fourni. Un centre social, la FASTI qui aide les sans papiers, les bus des femmes qui offrent un soutien aux prostituées (souvent sans papiers), des associations de femmes, Feu vert, une association de prévention de la délinquance... Ce tissu associatif travaille sans trop de lien avec la mairie. Celle-ci vient une fois l'an pour confirmer les financements, s'assurer

d'être vue par elles comme une sauveuse du quartier.

Pourquoi avoir privilégié l'associatif? D'abord parce que ça ne coûte pas trop cher. L'associatif en France est passé d'un statut de débrouille à un moyen de faire du service public à bas coût. Les salaires dans l'associatif sont franchement mauvais, et même si l'état finance énormément de contrats (CAE, CUI, contrats d'avenirs), il retombe quand même sur ses pattes (1). Le rôle de ces associations est simple: il faut acheter la paix sociale. C'est un savant calcul: suffisamment arroser les associations pour que la situation sociale et politique du quartier ne se dégrade pas de manière trop spectaculaire, mais quand même pas trop en donner, histoire de ne pas sortir les gens de la merde dans laquelle ils sont. Les associations travaillent donc, avec une bonne volonté certaine, à appliquer des pansements sur une plaie ouverte. Néanmoins, les associations ne peuvent pas tout contenir. D'un point de vue financier, les comptes en fin de mois sont un peu justes pour beaucoup, certains jeunes en difficulté se déscolarisent et se retrouvent à 15 ans sans une thune chez eux. C'est là qu'intervient la recette miracle qui permet à la fois de renflouer les caisses et d'occuper les jeunes du quartier: le shit! Le quartier, comme beaucoup en région parisienne, a son lieu de «chouf». Un endroit où il y a en permanence des jeunes qui attendent, semblent ne rien faire, «tiennent les murs». Et pourtant ça bosse dur. Il suffit de s'approcher pour comprendre. Il s'agit en fait d'un supermarché de la drogue. Ce petit deal compte environ une quarantaine de personnes visibles. Dans le quartier, tous entre 16 et 25 ans. Il y a de fortes chances que bien d'autres gens invisibles soient impliqués à des niveaux divers (blanchiment, transport, stockage...) sans qu'on puisse le déterminer d'un point de vue extérieur. De toutes façons, de l'avis général des gens du quartier, «il vaut mieux ne pas trop en savoir». C'est une structure très hiérarchisée, avec un patron qui tient tout et qui n'a absolument aucun intérêt à ce que ça s'arrête. L'avantage pour les flics c'est que le marché soit stable. Que ce lieu de deal soit pérenne, qu'il écoule des stocks sans faire de vagues. Parce que la demande en région parisienne est énorme. Tout le monde

1. Voir : *Les emplois d'avenir : quel impact sur l'emploi et les finances publiques?* Sur le site de science po

fume à des échelles diverses et ce quel que soit la couleur de peau ou les classes sociales. La structure du deal amène une relative paix sociale qui peut à l'occasion être fragilisée. En mai par exemple, un des potentats locaux du deal s'est pris trois balles de fusil à pompe dans le crane alors qu'il jouait aux cartes dans un bar. Le lendemain l'épicerie du shit locale était toujours ouverte, mais tout le monde savait que le patron avait changé. Sain esprit de la concurrence aurait dit Proudhon...

MAIS Y'A DE LA VIE!

Vu comme ça le constat semble bien noir pour le monde associatif comme pour les gens qui galèrent dans le quartier. Et pourtant c'est encore là qu'il y a le plus de vie. Car complètement isolés des flux économiques qui régissent les nouveaux quartiers parisiens, les gens qui traversent les amandiers sont les habitants. Les gens se croisent, se reconnaissent, se parlent. Ce facteur est réellement facilitateur pour la transmission d'info. Pas besoin de facebook ou de twitter, parler aux gens reste la meilleure façon de faire passer nos idées. Ces interactions et ce bouche à oreille auront été très importants dans la mobilisation qui a suivi la mort de Lamine Dieng en 2007 (voir encart).

La question qui peut être posée par contre est celle de la pérennité de cette structure sociale. L'embourgeoisement dans le 20ème arrondissement progresse de ma-

L'affaire Lamine Dieng

Le 17 juin 2007, Lamine Dieng, 25 ans, habitant du quartier, se retrouve dans des circonstances floues dans un camtar de flics. Il n'en ressortira pas vivant. Les flics expliqueront avoir voulu le « maîtriser » en utilisant la technique dite du « pliage ». Selon les expertises il a été écrasé par l'équivalent de 300 kilos pendant 30 minutes (à noter que cette technique est strictement officielle, apprise et appliquée dans les écoles de police). La conséquence a été une impossibilité pour Lamine de respirer et par conséquent une mort par étouffement. S'ajoute à cela des traces de coups qui témoignent de la barbarie de la scène. La famille n'aura été prévenue que 36 heures après et le corps rendu sous un cerceuil plombé. S'en est suivi quelques affrontements avec la police dans le quartier et la création d'un collectif de soutien. Ce collectif de soutien mêlant militants et membres de la famille organise une marche tous les ans fin juin pour demander à ce que les circonstances de ce meurtre soient élucidées. Car évidemment les 8 flics qui étaient présents ce soir là sont toujours en service et ont le droit de continuer à pratiquer leur sale besogne dans d'autres quartiers de France. Cet événement tragique a eu une forte conséquence sur le quartier. D'abord une animosité féroce des jeunes envers la police, qui poussera l'état à ne pas trop miser sur son bras répressif pour régler les problèmes. Enfin un durcissement au sein même du quartier ou les réactions autour de l'affaire ont été forcément d'une extrême violence.

nière galopante. La volonté des pouvoirs publics de faire de la rue Oberkampf un quartier branché où le monde de la nuit se retrouve a fait tache d'huile. Les loyers grimpent à des niveaux faramineux et les épiceries bio hors de prix fleurissent tout autour du quartier. Cette pression amène déjà des modifications au sein même de la cité. De nombreux immeubles (effectivement délabrés) sont en rénovation et Paris habitat parle d'abandonner au privé un immeuble entier. La spéculation immobi-

lière va nécessairement amener une nouvelle population, pas beaucoup plus riche, mais juste assez pour éjecter en banlieue ceux pour qui les fins de mois étaient limites. Cela ne se fera pas en un jour mais ce processus est à l'oeuvre et semble très dur à enrayer.

M. Paris

COURANT ALTERNATIF

A besoin de nouveaux abonnés!

10 numéros + hors série : 30 euros

Pour les fauchés : 18 euros (gratuit pour les prisonniers)

chèque à l'ordre de « la Galère »

OCL égregore, BP 81213, 51058 Reims CEDEX



Quand la préfecture appelle à davantage de coopération... et de délation !

«Lors de la réunion d'organisation de la période hivernale le 21 octobre 2013, la préfecture par la voix de son secrétaire général, a invité les directeurs d'associations d'hébergement et le SIAO 35 (Service Intégré d'Accueil et d'orientation d'Ille et Vilaine, groupement de coopération sociale, interlocuteur départemental de l'état) à plus de collaboration.

Selon la préfecture, le nombre de mises à l'abri d'urgence serait suffisant pour accueillir toutes les personnes vulnérables en demande d'hébergement : personne ne dormirait dehors à Rennes!

La préfecture demande aux travailleurs sociaux des associations concernées de réorienter des personnes, des familles en attente d'un statut administratif vers la préfecture qui les obligera à quitter le territoire rennais. Déplacement de problème!

L'hébergement d'urgence à Rennes perdrait donc en toute il-

légalité son caractère d'accueil inconditionnel.

Ni flic, ni délateur!

C'était un communiqué du collectif Capush35 « Collectif des Acteurs et Professionnels de l'Urgence Sociale et de l'Hébergement ».

Contact: capush35@laposte.net
Plus d'info sur ce collectif : rennes-info.org

Remarquons que si ces personnes sont des étrangers sans titre de séjour en France, l'obligation à « quitter le territoire rennais » se transformera en OQTF (Obligation à Quitter le Territoire Français). Rappelons que d'après les articles L 345-2-2 et L 345-2-3 du code de l'action sociale et des familles :

« Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ».

Le fichier des comptes bancaires (FICOBA)

Ce fichier recense plus de 80 millions de particuliers, français ou non, qui détiennent au moins un compte (courant, d'épargne, etc.) en France.

Ce fichier est géré par la Direction générale des finances publiques. Il peut être consulté par les agents du fisc, des douanes, de la répression des fraudes, la banque de France pour gérer les interdictions de chéquier et leurs levées, les établissements de crédit pour lutter contre la double détention de produits d'épargne réglementée comme le livret A, la police judiciaire, la Caisse d'Allocations Familiales, les caisses de retraite et depuis le 17 octobre, Pôle Emploi.

Ce fichier renseigne l'identité des personnes, leur date et lieu de naissance, leur adresse et les comptes qu'elles possèdent avec leur date d'ouverture ou de fermeture. Il n'a pas (encore?) les

moyens de renseigner ni le solde, ni les mouvements sur ces comptes ; là, il faut que l'organisme obtienne l'accord d'un juge pour saisir les relevés bancaires.

Officiellement, Pôle Emploi peut interroger le Ficoba afin d'obtenir les informations nécessaires à l'exercice de sa mission, et dans la mesure où il le juge nécessaire. Après la publication de cet arrêté, Pôle Emploi s'est empressé de préciser que : « Tous les agents n'auront pas cet accès à ce fichier, seuls les auditeurs de la prévention des fraudes pourront y accéder et seulement s'il y a une suspicion de fraude... ». Nous voilà rassurés !

Sources :

Coordination des intermittents et précaires d'Ile-de-France
cip-idf.org

Marseille : Des caméras ciblent Roms et gens du voyage.

La mairie de Marseille est en train d'installer 407 nouvelles caméras. Elle a lancé un appel d'offres clôturé le 28 juin 2013 dont des annexes précisait les objectifs assignés aux caméras. A cinq reprises figuraient la mention : « Circulation/stationnement + Roms + délinquance ». Contacté, le service juridique de

la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) a reconnu qu'il s'agissait là d'une « stigmatisation ciblant des catégories, notamment raciales ou ethniques ». Ouf! Notre démocratie est sauve, mais les appels d'offres n'ont pas été modifiés pour autant...

Luttes contre le fichage des enfants (base-élèves)

Des directeurs et directrices d'école subissent des pressions et des sanctions en raison de leur refus du fichage des enfants, dans de nombreux départements. C'est ainsi qu'une directrice d'école à Montbrun-Bocage (Haute Garonne) a été convoquée le mardi 8 octobre à l'Inspection Académique de Toulouse. La convocation ne comportait aucun motif mais c'était une occasion de lui reprocher sa non-adhésion à Base élèves sur le thème : « vous avez le droit de ne pas adhérer à cette informatisation des données en tant que personne mais pas en tant que fonctionnaire. Si ce travail ne vous convient pas, vous pouvez démissionner »!

Le rassemblement devant le rectorat a été une réussite. Une cinquantaine de personnes, en semaine, alors que les collègues sont au boulot! Une grande mobilisation des parents et des enfants de l'école, avec pancartes et banderoles!

L'administration n'avait pas les moyens d'une épreuve de force, encore moins d'ultimatum! Les lettres des parents, leur présence, les enfants hors des murs de l'école, le courrier de la municipalité, ... ont tempéré les ardeurs de cette inspection académique. Y-aura-t-il une suite?

Sources : retraitbaseeleves.wordpress.com/

Délit d'opinion légalisé par l'inspection du travail de Nancy!

Sous cette rubrique, le mois dernier, nous évoquions le licenciement de 3 éducateurs spécialisés par leur employeur, l'association « jeunes et cité », financé par le Conseil Général de Meurthe et Moselle (54). Les raisons officielles de ces licenciements : « refus d'obéissance et insubordination ». Dans les faits, ils avaient refusé de fournir une liste nominative des jeunes qu'ils suivaient en accord avec la déontologie de la prévention spécialisée. L'une de ces 3 personnes étant déléguée du personnel, il fallait l'accord de l'Inspection du travail qui l'a donné en le motivant ainsi : « désaccords idéologiques avec l'employeur »!

Sur place, les mobilisations continuent avec le soutien au niveau national des fédérations UFAS CGT, Sud Santé sociaux et Sud Collectivités territoriales. Un comité de soutien s'est créé et est très actif tant au niveau juridique qu'au niveau des mobilisations dans la rue.

Contact : antidelation.lautre.net

Brother



Appel à la délation de la Sénatrice-Maire de Calais

Natacha Bouchart - UMP - a publié sur sa page Facebook un message invitant les habitants de la ville à signaler « tout squat » de migrants. « Notre seul recours, aujourd'hui, pour éviter les nouveaux squats, c'est d'utiliser la procédure spécifique qui est uniquement valable pour la police dans un délai de 48 heures à partir d'un constat d'intrusion pour faire évacuer un lieu ». Le plus tragi-comique est lorsque Madame la Maire (qui ne tient pas à se faire distancer dès le 1er tour des municipales par le candidat F.N.) estime que sa démarche est une aide aux migrants : « On leur épargne des intrusions dans des lieux qui sont dangereux pour eux »... Ces migrants qui ont fait des milliers de kilomètres au péril de leur vie et qui prennent d'énormes risques pour franchir coûte que coûte la Manche apprécient cet humanisme ! Comme on pouvait s'en

douter, des calaisiens ont, dans la foulée, participé à un sit-in devant la mairie avec banderoles « Ras-le bol, Calais n'est pas un squat ». Rassurons-nous, c'est un mouvement apolitique où les manipulé/es ont été reçus par les manipulateurs/trices... et se sont compris ! Mais Calais ce n'est pas que ces « beaufs » ! Des bénévoles engagés auprès des personnes migrantes travaillaient en partenariat avec la Maison pour Tous (MPT) de Calais sur l'organisation d'un festival interculturel intitulé « A l'uni son, united poeple festival » initialement prévu du 14 au 20 octobre. Mais cette MPT est subventionnée par la Mairie qui lui a imposé d'annuler ce festival ! Ces bénévoles n'ont pas eu les moyens d'obtenir une salle et de se réunir dans un espace public...

La solidarité est toujours un délit

Un militant de 70 ans a été condamné le 3 octobre par le tribunal de Havre à une amende de 500 euros avec sursis. Il était poursuivi pour avoir établi deux « fausses » attestations d'hébergement en faveur d'une femme de nationalité congolaise sans-papiers afin qu'elle puisse déposer une demande de titre de séjour en tant qu'étranger malade (voir CA 233). Ce tribunal a donc appliqué une loi soi-disant abrogée en décembre 2012. Cette loi permet donc toujours de poursuivre et condamner ceux et celles qui auraient « tenté ou facilité le séjour de sans-papiers sur le territoire ».

Au Sud, toujours sur la côte d'Opale : Boulogne/mer !

Là, on est un peu plus éloigné des côtes anglaises et ce n'est plus un lieu de passage. Mais la situation sociale est comparable à celle du calaisien même s'il n'y a pas de migrants qui squattent avant d'essayer de traverser la Manche. Au niveau politicien, la mairie n'est pas UMP mais PS ! Pas d'appel à la délation sur Facebook, mais, à la proximité des élections municipales, la gauche boulognaise s'abandonne à la pratique de la vidéo-surveillance... dont la fonction est de tenter de rassurer la petite bourgeoisie locale qui a la trouille !

Pour en savoir plus : lamouetteenragee.over-blog.com qui vient d'éditer un 4 pages sur la vidéo-surveillance à Boulogne-sur-Mer.

« Ils veulent capturer nos gênes pour mieux contrôler nos vies » !

Rodolphe avait participé en 2009 à une action collective contre des forages géotechniques du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes. Arrêté et jugé une première fois pour refus de prélèvement ADN (2 mois de prison avec sursis ramené en appel à 500 euros d'amende avec sursis), la justice est revenue à la charge en 2012... car refuser le don de son ADN s'avère être une peine perpétuelle. Pour son nouveau refus, il a été condamné en première instance à un mois de prison avec sursis. Il a fait appel de cette décision. Rodolphe était convoqué le 3 décembre à la cour d'appel de Rennes.

Mais il est également convoqué pour une autre affaire en lien avec l'opposition au projet d'aéroport. En effet, en novembre 2011, il avait reconduit sans violence avec d'autres personnes un policier en civil lors d'une manifestation à Notre Dames des Landes. Il a été jugé à Saint-Nazaire pour outrage et violence sur personne dépositaire de l'autorité publique et ... refus de prélèvement ADN. Le rendu du jugement fut de 12 mois de prison avec sursis pour violence en récidive (la première fois étant due à une tarte à la crème sur un politicien local) et deux mois avec sursis pour le refus de pré-

lèvement ADN. Ayant fait appel de cette décision, la cour d'appel de Rennes a donc jugé ce 3 décembre les deux affaires. Nous y reviendrons le mois prochain. Rappelons que le fichier national automatisé d'empreintes génétiques (FNAEG) contient au moins 2,2 millions de profils ADN. Des collectifs de Nantes, Bordeaux, ... ont organisé une semaine d'information et d'actions contre ce fichage du 25 novembre au 1er décembre. Voici un extrait de leur texte de campagne :

« Les procès intentés à des militant-e-s aujourd'hui ne sont que la face visible de l'iceberg de la répression, puisque le fichage ADN est devenu quasi-systématique lors des gardes à vue. De plus, il arrive que les personnes se fasse prendre leur ADN à leur insu ou sous la menace, sans que les policiers les informent des possibilités de refus. Si le prélèvement suppose en principe l'accord du mis en cause, de fait, refuser représente aussi un délit permanent et la personne qui refuse peut se voir harcelée indéfiniment par la justice (...). Le prélèvement concerne aujourd'hui toute personne simplement soupçonnée d'à peu près n'importe quel délit. En clair, l'existence du

FNAEG revient à une volonté de fichage généralisé et systématique de toute la population, il entre dans la logique de contrôle social et d'inflation sécuritaire qui envahit de plus en plus nos sociétés. L'ADN est de fait un outil effroyablement puissant pour surveiller les individus, avec la conservation des données pendant 40 ans.

Comme la vidéosurveillance, la biométrie, les fichiers divers, le fichage ADN s'inscrit dans une logique globale de contrôle des populations considérées "dangereuses" par le pouvoir (jeunes des banlieues pauvres, étudiant-e-s et lycéen-ne-s "agité-e-s", chômeu-rs-ses, sans-papiers, militantes, squatter-euses, grévistes, etc.). Cette logique de contrôle et de fichage de la population contient intrinsèquement les germes d'une société totalitaire et compromet un peu plus notre aptitude à nous organiser pour un changement social ».

Source : Interview de Rodolphe sur l'émission de radio « l'Egrogore » du 4 novembre 2013.

Livres : « ADN superstar ou superflic ? citoyens face à une molécule envahissante » de Catherine Bourgain et Pierre Darlu aux éditions Le Seuil.

Big Brother

LE CHÔMAGE NON INDEMNISÉ EN NETTE PROGRESSION

LE NOMBRE DE CHÔMEURS INSCRITS À PÔLE EMPLOI DEPUIS PLUS D'UN AN A FRANCHI LA BARRE DES DEUX MILLIONS EN SEPTEMBRE 2013, SOIT UNE HAUSSE DE 14,4% SUR UN AN, SELON LES DONNÉES DE LA DARES, LE SERVICE DE STATISTIQUES DU MINISTÈRE DU TRAVAIL. PRÈS DE 570 000 DEMANDEURS D'EMPLOI EN CATÉGORIES A, B ET C (SANS EMPLOI OU EXERÇANT UNE ACTIVITÉ RÉDUITE) ÉTAIENT INSCRITS À PÔLE EMPLOI DEPUIS TROIS ANS OU PLUS À CETTE DATE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE, UN CHIFFRE EN HAUSSE DE 17,8% SUR UN AN ET QUI REPRÉSENTE PRÈS DE 12% DU NOMBRE TOTAL DES DEMANDEURS D'EMPLOIS DANS CES TROIS CATÉGORIES (4 843 400 PERSONNES À FIN SEPTEMBRE, + 7,3% SUR UN AN).

LA PROPORTION DES CHÔMEURS SANS DROITS N'A CESSÉ D'AUGMENTER DEPUIS 2003

Le Secours catholique dresse dans son rapport annuel publié début novembre un état des lieux sur l'accès à l'emploi des populations précaires. Il note que le revenu moyen des 600 000 ménages accueillis en 2012 est de 786 euros mensuel (en baisse de 1,8% par rapport à l'année précédente) et relève que 37,5% des personnes accueillies en 2012 étaient chômeurs.

Représentant près de 26% des personnes accueillies, "la proportion des chômeurs sans droits, qui ne perçoivent aucune indemnité, n'a cessé d'augmenter depuis 2003", année où elle atteignait déjà près de 22%. Les chômeurs non indemnisés représentaient près de 47% des actifs accompagnés par le Secours catholique, contre moins de 42% en 2008 au commencement de la crise.

En 2012, 58% des chômeurs non indemnisés l'étaient depuis plus d'un an et 16% depuis plus de cinq ans alors qu'en 2013 les situations de chômage non indemnisés étaient majoritairement récentes, 53% portant alors sur une durée inférieure à un an, relève le Secours catholique. Les chômeurs en fin de droits ne représentent toutefois que 30,3% des chômeurs non indemnisés accueillis par l'association. Cette catégorie regroupe principalement des hommes, plutôt âgés et qui, pour 93% d'entre eux, perçoivent le revenu de solidarité active (RSA). Ils sont à 80% des Français et pour plus de la moitié en fin de droits depuis plus de deux ans.

Près de 45% des chômeurs "sans droits" sont des femmes seules ou des mères isolées qui peuvent n'avoir jamais travaillé ou cherchent à reprendre une activité. Les femmes de moins de 25 ans, très majoritairement françaises (82%), seules ou mères isolées, représentent ainsi 22,5% des chômeurs non indemnisés fréquentant les accueils du Secours catholique. Les mères seules de plus de 25 ans, françaises pour la plupart (84%), qui

repreignent une activité, sont presque aussi nombreuses (21,5% des chômeurs non indemnisés). Elles ont des enfants adolescents, perçoivent le RSA et lorsqu'elles évoquent des circonstances aggravant leurs difficultés, elle parlent notamment d'abandon, de séparations, de violences subies, indique le rapport.

Les jeunes couples sans enfants représentent 7,3% des chômeurs non indemnisés. "Ils vivent dans des logements précaires et déclarent en majorité ne disposer d'aucune ressources".

Les migrants arrivés en France depuis moins de six mois représentent 18,4% des chômeurs non indemnisés accueillis par le Secours catholique. Ce sont des hommes seuls pour la plupart, âgés de plus de 25 ans, qui ne perçoivent pas le RSA pour 92% d'entre eux et dont les ressources, quand ils en ont, sont inférieures à 200 euros par mois. Le Secours catholique souligne que, "contrairement aux idées reçues", les étrangers en situation de pauvreté accueillis ne sont que 25% à percevoir uniquement des transferts sociaux alors que cette proportion atteint 42% pour les personnes de nationalité française.

L'association relève aussi une forte baisse du nombre d'emplois aidés. "Alors que la population accueillie par le Secours catholique fait partie des publics prioritaires pour l'accès aux emplois aidés, ce type d'emplois a baissé de 8,2 points en dix ans." En 2012, seulement 4,1% des personnes accueillies par le Secours catholique et occupant un emploi étaient en emploi aidé.

EN CHAMPAGNE ARDENNE

Le nombre de ménages (une personne seule ou vivant en couple) rencontrés est demeuré identique en 2012 par rapport à l'année précédente, 10 200 dans la région, dont 8 000 pour la Marne et les Ardennes. Les deux tiers sont venus pour la première fois au Secours catholique. Mais le nombre de couple avec enfants augmente passant de 25% en 2008 à 28% en 2012, cinq points de plus que nationalement.

La généralisation de la précarité, avec ses périodes de travail instable, se matérialise

aussi dans les revenus. Il a augmenté de 100 € en

quatre ans, passant de 499 à 599€ par personne, contre 497€ en moyenne pour la France. D'ailleurs, le taux de grande pauvreté est passé de 78 à 64%, tombant sous le chiffre national (69%).

Autre indicateur que la pauvreté touche de nouvelles catégories de la population, de moins en moins de personnes se rendant au Secours catholique dans notre région sont sans aucun revenu : 7% contre 12% en 2008 alors qu'elles sont encore 19% à l'échelle de la France. Mais ce revenu ne suffit plus. D'ailleurs, 36% des ménages rencontrés bénéficient de revenus du travail et d'aides sociales (28% en 2008) contre 27% seulement nationalement.

Autre signe que la pauvreté évolue dans la région, 91% des personnes aidées par le Secours catholique disposent d'un logement stable (87% en 2008) alors qu'ils ne sont que 76% en France dans sa globalité. Quant à la nature des impayés auxquels ils doivent faire face, ceux sur le loyer baissent un peu (48% contre 50%) mais ceux concernant la facture énergétique (gaz, électricité...) explosent, passant de 25 à 44% en quatre ans, au-dessus de la moyenne nationale (39%). À l'inverse, les découverts bancaires demeurent stables à 12%, moitié moins qu'en France (24%).

La situation face à l'emploi des ménages rencontrés diffère grandement sur deux points dans la région. Le nombre de chômeurs indemnisés qui se rendent au Secours augmente, passant de 15 à 18% des personnes accueillies contre 12% en France. De plus, le nombre de personnes au foyer, sans statut professionnel, si elle reste stable entre 2008 et 2012, s'avère deux fois plus élevé que nationalement ; 16% contre 8%.

Si le nombre d'étrangers a progressé de 18 à 20% en quatre ans, le nombre d'étrangers sans statut accordé est passé de 36 à 41%, restant néanmoins sous la moyenne nationale (52%). Les sans papiers et sans demande en attente restent d'ailleurs stables à 6% contre 12% en France.



Camille,
OCL Reims
Novembre 2013

Libye, une société perdue ?

IL Y A TOUT JUSTE DEUX ANS, LE 20 OCTOBRE 2011, LA MORT DE KADHAFI ET LA FIN DU RÉGIME ONT ENTRAÎNÉ LA DESTRUCTION DES INSTITUTIONS D'ÉTAT ET NOTAMMENT DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ ALORS QUE SE FORMAIENT DANS LE PAYS DES CENTAINES DE GROUPES LOURDEMENT ARMÉS. AUJOURD'HUI, ON VOIT DES LIBYEN-NES MANIFESTER DANS LA RUE POUR RÉCLAMER UNE ARMÉE, UNE POLICE, LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT ACTUEL ET LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT DE «CRISE» ; LES PLUS DÉSESPÉRÉS ENVISAGENT MÊME DE DEMANDER L'INTERVENTION DE L'OTAN, POUR FINIR LE TRAVAIL.

Mardi 1er octobre 2013, une jeune femme de 27 ans frappe à la porte d'un officier de l'armée de l'air libyenne; Mohammed al-Soussi ouvre la porte et immédiatement la femme sort une kalachnikov et tire sept balles, il meurt sur le coup. Dans l'entrée de la maison elle prend un verre, le remplit de sang et inscrit sur le mur «Death to rats» (mort aux rats), slogan de Kadhafi contre les insurgés de 2011. Les habitants du quartier Souq Aljumâa à Tripoli se rassemblent devant la maison, avertis par les coups de feu, ils trouvent la jeune femme assise devant le cadavre de sa victime. Ekaterina Ustuzhaninova est une activiste russe qui fait partie d'un groupe de soutien à Kadhafi créé par des Libyens exilés en Russie, elle a fait plusieurs séjours en Libye avant d'être expulsée mais a réussi à revenir clandestinement via la Tunisie. Le lendemain des jeunes se regroupent devant l'ambassade russe à Tripoli et essaient de l'occuper. Résultat: deux morts, les gardiens de l'ambassade ont tiré, l'équipe diplomatique russe est évacuée et l'ambassade fermée. Ce scénario de mauvais polar n'est pas rare par les temps qui courent, à Tripoli et encore plus fréquent à Benghazi. Cette ambiance de bruits de coups de feu à n'importe quel moment de la journée, d'enlèvements de toutes sortes (hommes politiques, femmes, hommes proches des personnalités), d'assassinats de journalistes et d'hommes politiques, de barrages, de fermetures des champs pétroliers, des stations d'électricité ou des pipelines alimentant les grandes villes en eau potable, fait partie du quotidien des Libyens. L'un des derniers enlèvements en date est celui de 50 chauffeurs de camions égyptiens par un groupe armé à Jdabia (à l'ouest de Benghazi) pour les monnayer en échange de prisonniers libyens en Egypte.

GÉOPOLITIQUE DU PAYS

La Libye est constituée de trois grandes régions, à l'Est la Cyrénaïque, au Sud le Fezzan et à l'Ouest la Tripolitaine. Dans les villes de Benghazi, Derna, en Cyrénaïque se concentrent les islamistes radicaux et la population a le sentiment de ne pas profiter pleinement des richesses du pays d'autant plus que la majorité des sites

pétroliers sont situés dans cette zone. Le Fezzan comporte d'immenses frontières et une population qui s'est enrichie depuis des décennies avec l'immigration venue du Tchad, du Niger, où l'on compte une forte présence Touarègue et Toubou ; cette région profite du fait qu'elle abritait une grande partie de l'arsenal militaire de Kadhafi ce qui a permis, après sa chute, le développement d'un trafic d'armes et l'armement de la quasi totalité de la population. Les villes de Tripoli, Zentan, Misrata, en Tripolitaine sont des zones quasi autonomes militairement et administrativement, auxquelles il faut ajouter les zones berbérophones qui réclament à leur tour des droits culturels et linguistiques. Le pouvoir central a été transféré à Tripoli après la mort de Kadhafi alors que la «révolution» avait démarré à Benghazi le 15 février. Après la chute du régime les choix politiques du CNT de l'époque sont dictés par la communauté internationale, l'Otan, la France, les USA, etc. L'instauration d'une démocratie parlementaire et des élections ne fait l'objet d'aucun débat à part les islamistes radicaux qui sont les seuls à dénoncer le système parlementaire comme invention de l'Occident qui ne correspond pas à la tradition musulmane.

Des élections ont lieu le 7 juillet 2012, 200 députés sont élus dont 120 sont issus de listes individuelles et 80 de listes de partis politiques qui ont été créés par pur opportunisme sans aucune base sociale. Ils sont répartis ainsi : 100 pour la Tripolitaine, 60 pour la Cyrénaïque et 40 pour le Fezzan. Après la dissolution du CNT (conseil national de transition) et la démission de son président M. Abdeljalil, le 8 août 2012, c'est le CNG (congrès national général) qui a officiellement pris le pouvoir. Il a été formé pour nommer un gouvernement provisoire, former une «constituante» chargée d'élaborer une constitution et d'organiser des élections ; son mandat s'achève normalement le 7 février 2014.

L'ÉTAT LIBYEN

Zeidan, premier ministre, déclare continuellement que l'Etat libyen n'est pas un Etat en échec puisque cet Etat n'existe pas (mais il refuse d'en partir!). De nombreux analystes croient en ce grossier mensonge,

mais comment croire qu'il suffit qu'un Etat perde le monopole de la violence par son armée et sa police pour qu'il disparaisse. En fait cet Etat existe bel et bien : les affaires continuent, des contrats sont officiellement signés, des lois émises et cet Etat a à sa disposition plusieurs milices armées; de plus la lutte pour le pouvoir qui fait rage au sein du parlement prouve son existence. Cet Etat continue à avoir des relations internationales, négocie avec le FMI, rencontre les dirigeants de l'Otan pour trouver une solution au problème de la «sécurité» et demande l'aide de l'Europe pour réprimer les migrants et fermer les frontières. Selon Anders Fogh Rasmussen, secrétaire général de l'Otan, lundi 21 octobre 2013, l'Otan a décidé la création d'un comité de conseillers militaires américains en Libye en réponse à la demande du premier ministre libyen concernant une aide pour la mise en place des institutions de sécurité en Libye. Même si l'autorité de l'Etat libyen est contestée par certains groupes armés, la population refuse l'usage de la force pour changer de gouvernement, contrairement aux Frères musulmans qui sont prêts à utiliser n'importe quel moyen pour faire partir Zeidan alors qu'ils ont participé à sa nomination en octobre 2012.

Des groupes politiques instrumentalisent les groupes armés pour porter leurs revendications, comme l'année dernière, où certains ont envahi le siège du parlement provisoire durant quelques jours jusqu'à l'obtention d'une loi d'exclusion interdisant aux personnes ayant participé à l'ancien régime d'occuper des postes importants. Cette loi n'a pas été appliquée sérieusement à l'exception du président du congrès général national (CGN), Mohammed Almagarif, occupant un poste d'ambassadeur avant de se déclarer opposant à Kadhafi et qui préféra démissionner plutôt que d'être limogé. Cette loi constitue une véritable épée de Damoclès sur la tête de nombreux responsables. Son remplaçant actuel, Nouri Bousehmein, est comme lui proche des Frères musulmans, nommé en tant que berbère pour couper court aux revendications de reconnaissance de la culture berbère qui demandent que la langue berbère soit inscrite dans la constitution comme langue officielle. Cependant les



Manifestation pour le désarmement des milices...

postes de pouvoir au sein de l'Etat sont toujours occupés à près de 70% par des anciens du régime Kadhafi («armée», police et gouvernement) ce qui explique en partie les assassinats politiques à Benghazi. Ce qui brouille les cartes et fragilise encore plus les autorités. Ainsi, jeudi 10 octobre 2013, au matin, un groupe d'une centaine d'hommes en armes arrête le premier ministre Ali Zeidan à l'hôtel Corinthia de Tripoli. Il sera conduit dans les locaux de l'Office de lutte contre le crime (une instance d'investigation pénale) pour l'interroger sur une tentative de corruption des groupes armés qui bloquaient la production de pétrole depuis quelques semaines. L'arrestation d'Anas al-Liby, en plein jour à Tripoli par les Américains sur le sol libyen qui l'accusent de faire partie d'Al-Qaïda et d'être impliqué dans les attentats de Nairobi (1998), serait selon certains une raison à l'enlèvement du premier ministre. D'autre part le directeur du bureau de lutte contre le crime, Abdelmuneim Asseid, a déclaré, lors d'une conférence de presse organisée par des députés islamistes, être le responsable de cette arrestation car selon lui, Zeidan est impliqué dans des affaires de trafic de drogue et de corruption. Bien sûr, personne ne peut croire à cette histoire mais cela permet de disculper les Frères musulmans. Il faut savoir tout de même que Zeidan a reconnu avoir ordonné un virement de 3,7 millions de dollars aux «autonomistes» de Benghazi pour limiter les dégâts causés par l'arrêt de la production de pétrole, selon lui.

Les responsables de l'enlèvement sont membres de la «chambre des Révolutionnaires de Libye», attachée au parlement provisoire et chargée de la protection et de la sécurité de Tripoli. Après sa libération, Ali Zeidan a déclaré que son enlèvement avait pour objectif de le forcer à démissionner ; il accuse explicitement les Frères musulmans d'être derrière cet enlèvement. Un bras de fer s'est engagé entre lui et les

Frères musulmans surtout après le coup d'état militaire en Egypte qui a entraîné la chute des Frères musulmans et le soutien d'Ali Zeidan au nouveau pouvoir égyptien, notifié par sa récente visite en Egypte. Les Frères musulmans à l'Assemblée Nationale ont essayé à plusieurs reprises de faire limoger Zeidan. Comme ils n'ont pas réussi, ils bloquent le budget du gouvernement depuis plusieurs mois et au final ils ont fait comprendre que si la voie démocratique ne marche pas, ils utiliseront les armes.

LES GROUPES ARMÉS

Dès le début, les «Révolutionnaires» ont affirmé, après la mort de Kadhafi, qu'ils ne rendraient les armes qu'après l'instauration d'un gouvernement et d'un Etat Libyen. Leurs arguments tiennent toujours avec la complicité d'ailleurs du CGN et du gouvernement qui répète sans arrêt la non-existence de l'Etat. Mais l'origine du problème remonte plus loin, à Mustafa Abdeljalil, président du CNT (conseil national de transition) qui n'a pas trop insisté pour obtenir la dissolution des groupes armés, soit par manque de clairvoyance sociale et politique et par ignorance de la sociologie de la société libyenne, soit pour d'autres raisons obscures. En laissant tout le monde armé, il jouait la carte de l'équilibre des forces, peu nombreuses à l'époque, et pariait sur une auto-neutralisation réciproque mais ce fut une erreur fatale car à ce moment le désarmement était encore possible. Les Libyens paient le prix de cette stratégie qui a eu l'aval et le soutien de l'Union Européenne.

Il y a pas moins de 300 groupes armés en Libye actuellement ce qui représente entre 200 et 300.000 hommes en armes; certains de ces groupes sont directement financés par l'Etat libyen, d'autres le sont par des sources diverses difficiles à identifier comme le Qatar, l'autofinancement avec les prises opérées pendant l'insurrection

de stocks d'or et de monnaie venant des caisses de l'Etat kadhafiste mais encore par la vente d'armes ou la corruption. Certains de ces groupes sont aux mains des Frères musulmans et de leur parti le «Parti de la justice et de la construction» (PJC) qui contrôle à un certain degré le parlement (congrès général national). D'autres sont plus radicaux et se retrouvent à l'Est notamment à Benghazi et Derna. Il existe une troisième catégorie de groupes armés qui sont plus ou moins inféodés au gouvernement comme les «cellules opérationnelles des révolutionnaires de Libye» chargées de la sécurité de la capitale Tripoli et aussi les «brigades de lutte contre le crime» qui luttent contre les trafics de drogue et d'alcool. Ces deux groupes dépendent directement du gouvernement et en même temps sont impliqués dans l'enlèvement du premier ministre Ali Zeidan.

Ces groupes ne sont pas forcément très différents et peuvent fusionner, disparaître et de nouveaux groupes se créent au gré des chefs désignés ou autoproclamés. De son côté, le gouvernement crée sans cesse de nouvelles entités militaires pour maîtriser ces groupes sans y arriver, justement. La dernière tentative a été la création du Conseil supérieur de sécurité (CSS) responsable de plusieurs enlèvements et assassinats. La structure de ces groupes est mouvante et aléatoire, constitués de jeunes sans emploi au départ, ces 200.000 miliciens continuent à mener une vie active en dehors de leur engagement militaire; ils ouvrent des boutiques, des cafés, créent de petites entreprises ou continuent leur travail salarié. Le budget de l'Etat, dont une partie est consacrée à ces groupes armés qui en théorie ont rejoint les structures de l'Etat, a plus que doublé passant de 6,6 milliards de dollars sous Kadhafi à 16 milliards de dollars en 2013. C'est un des facteurs évident de la multiplication des groupes armés. Les jeunes sans emploi pour la plupart, qui sont dans ces groupes armés, sont certes manipulés mais ils n'ont aucune confiance en l'Etat libyen car ils savent à quelle sauce ils seront mangés s'ils lâchent leurs armes et par qui. Par ceux qu'ils nomment les «double shafra», terme qui désigne les politiciens à double nationalité qui sont rentrés au pays après la chute de Kadhafi pour s'accaparer le pouvoir politique et économique. Ainsi Ali Zeidan a la nationalité allemande, comme beaucoup d'autres, américains ou français. Appartenir à un groupe armé c'est la garantie d'avoir un bon salaire, de pouvoir se défendre et s'installer dans de somptueuses villas abandonnées par les anciens du régime Kadhafi ainsi que dans les sièges sociaux de firmes leur appartenant. C'est aussi pouvoir faire pression par la force comme en investissant le bâtiment du gouvernement central et ainsi obliger le premier ministre à se réfugier avec tout

son gouvernement à l'hôtel Corinthia. C'est dans cet hôtel que Zeidan résidait jusqu'à son arrestation, à l'aube en vêtement de nuit.

SOCIÉTÉ LIBYENNE

Il est pratiquement impossible actuellement d'avoir une analyse claire sur ce qui se passe dans la société libyenne sans se contredire. Les Libyens qui subissent cette situation chaotique ne comprennent pas la situation, pas plus que les responsables de l'Etat, du président du parlement au premier ministre qui sont tous aussi paumés que le citoyen lambda. Cette situation est due à la multiplication des pouvoirs, à la complexité des structures sociales, aux conflits d'intérêts des différents groupes politiques et idéologiques, à la destruction totale des institutions de base comme l'éducation, la santé, la justice, la formation, les médias, etc. La population renvoie la responsabilité sur le gouvernement qui a participé à l'instauration de ce chaos par le manque de transparence, les déclarations mensongères, la corruption et le manque d'action politique pour améliorer la vie quotidienne. Ajoutons à cela la complicité avec les Américains qui se permettent d'agir sur le territoire libyen comme chez eux en kidnappant un citoyen en toute illégalité avec l'arrestation d'Anas al-Liby et avec l'apparition de drones à plusieurs reprises dans le ciel libyen.

La dégradation des conditions de vie, avec coupures d'électricité, manque d'eau potable, augmentation du prix des produits de base, manque de travail, de logements, n'empêche pas le capitalisme de progresser. Les investissements se multiplient dans la construction et le commerce notamment mais aussi dans les secteurs de l'éducation avec l'ouverture de plus en plus d'écoles privées. Les familles riches n'envoient plus leurs enfants à l'école publique vu la dégradation du système scolaire. Il en est de même pour le service de santé, depuis la chute de Kadhafi, la Libye a su dépenser des milliards pour soigner les «blessés» de la Révolution en Tunisie, en Jordanie, en Allemagne, en France, etc. mais rien n'a été fait depuis trois ans pour améliorer le secteur de la santé laissé à l'abandon et réellement délabré.

ASSASSINATS POLITIQUES

Au moment de la rédaction de ce texte plus de 100 personnes ont été tuées dans des attentats à Benghazi et d'autres encore à Derna au cours de cette vague d'assassinats politiques qui va en s'amplifiant dans l'Est de la Libye et qu'on peut estimer à plusieurs centaines de morts sur tout le pays. Avec le meurtre d'Abdessalem al-Mesmari, le 26 juillet 2013, c'est la première fois, depuis que Kadhafi a été chassé du

pouvoir, qu'un militant politique des droits de l'homme est assassiné. Cet homme, avocat et militant à Benghazi, a joué un rôle important en tant que coordonnateur de la «coalition du 17 février» au début de l'insurrection, opposant déclaré des Frères musulmans il dénonçait leur tentative de récupération de la révolution. Ce meurtre semble annoncer un nouveau tournant dans les violences, avec des conséquences graves pour la stabilité du pays. Parmi les autres victimes figurent deux juges et au moins 44 membres en activité des forces de sécurité, dont la plupart avaient occupé des fonctions au sein du gouvernement de Kadhafi, dont six d'entre eux étaient alors des cadres haut-gradés.

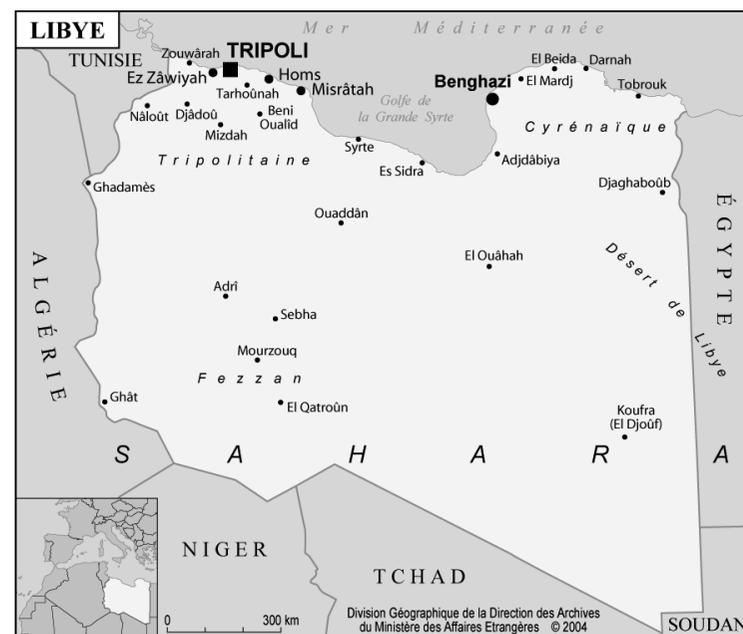
RÉPRESSION

Le 26 août dernier à Tripoli, 19 prisonniers ont été blessés par balles lors d'un mouvement de contestation dans le principal établissement pénitentiaire et de réhabilitation (ancienne prison al-Roueimy) où près de 500 personnes sont détenues. Cette prison, sous autorité du ministère de la Justice, abrite des détenus dits de «sécurité» qui sont des anciens partisans de Kadhafi : collaborateurs, force de sécurité ou combattants. Suite à ces événements 150 détenus ont été transférés à la prison voisine d'Ayn Zara, ils ont déclaré que c'est avec une extrême violence qu'on a tenté de leur faire interrompre une grève de la faim entamée pour réclamer le droit de bénéficier d'une procédure judiciaire normale. Les soutiens à l'ancien régime n'en finissent pas de payer. On assiste à un changement de rôles, les désignés bourreaux d'hier sont les victimes aujourd'hui d'un pouvoir qui utilise les mêmes méthodes de répression que du temps de Kadhafi. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés affirme qu'en janvier 2013 la Libye comptait un peu moins de 60.000 personnes déplacées dont la moitié originaires de la ville de Tawergha qui a été complètement rasée. De nombreux habitants de cette ville sont en détention depuis plus de deux ans en l'absence de toute mise en examen, contrôle judiciaire et sans avocat. Il en est de même pour la majorité des 8000 personnes détenues par le gouvernement libyen ou par les différentes milices. Ce sont des groupes armés, venant de Misrata qui opèrent ces arrestations accusant la population de Tawergha d'avoir combattu avec les forces pro-Kadhafi ou de les avoir soutenues et aussi d'avoir commis des crimes de guerre à Misrata. Ainsi les habitants de Tawergha ne peuvent pas retourner chez eux et en conséquence le gouvernement envisage de construire deux petites villes pour les loger ; l'une à l'Ouest de Benghazi et l'autre près de la ville de Jalou, au Sud. Mais ceux qui ont payé et paient le plus

lourd tribut sont les travailleurs immigrés. Certains commencent à revenir, surtout de l'Egypte et des pays africains, ils seraient près d'un million. Leur exploitation est encore plus flagrante qu'avant, du fait de l'absence de législation et d'instances publiques à qui se plaindre. Cependant s'ils acceptent encore cette situation dégradante, c'est pour envoyer de l'argent au pays ou réunir la somme suffisante pour payer leur billet pour l'enfer, sur les bateaux de riches commerçants «révolutionnaires»! Le bateau du dernier carnage sur les côtes de Lampedusa, qui a fait plus de 350 victimes, est parti du port de Misrata. Selon un rapport des Nations Unies 30.000 personnes sont entrées en Libye de manière illégale en provenance du Nord du Niger via Agadès, entre mars et août 2013, la plupart originaire de l'Afrique de l'Ouest. Le rapport indique également que la Libye a expulsé 60.000 immigrés chaque année dont des mineurs (12-17ans). Pour la majorité d'entre eux, l'expulsion se fait après un long séjour en prison ou dans un camp de rétention dans des camions loués par l'Etat libyen vers Agadès au Niger.

PÉTROLE

Le ministre libyen de l'intérieur, Mohamed Khalifa al-Cheikh, vient de démissionner en août 2013, accusant le premier ministre Ali Zeidan d'ignorer le vol du pétrole libyen qui prend une dimension gigantesque. Ce n'est pas la première démission de ce genre : en juin le ministre de la Défense et le chef d'état-major des armées ont également quitté leur poste. La Cyrénaïque produit jusqu'à 80% du pétrole libyen et n'obéit plus aux autorités centrales. Le trafic sur le pétrole implique des groupes locaux, des organisations islamistes et les unités de sécurité des ports et installations pétrolières, en charge des terminaux de Ras Lanouf, Marsa Brega, Sedra et Zouei-tina. Ils reprochent au gouvernement de ne





pas mesurer les quantités de pétrole exportées. Selon des chiffres officiels, la production ne dépasse pas 500.000 barils/jour et fin juillet elle est descendue à 330 000 barils, les pertes s'élèvent à 6 milliards de dollars.

Pour expliquer le blocage des sites pétroliers par des groupes armés, il faut revenir à l'initiative d'un groupe de jeunes qui le 17 août proclame l'indépendance de la région de Bargah (Cyrénaïque, en arabe). Un bureau politique est constitué pour gérer la région et Ibrahim Jadran est nommé président ; il faut dire que cette région a déjà été proclamée «état fédéral» deux fois depuis la révolution par Ahmed Assanoussi, cousin de l'ancien roi. C'est donc ce groupe de Jadran, minoritaire dans la région, qui bloque la production de pétrole depuis le mois d'août à l'aide des Brigades de protection des champs pétroliers et qui accuse le congrès d'avoir voulu le corrompre en proposant 23 millions de dollars en échange de la réouverture des sites pétroliers. Le président du bureau exécutif de l'Etat de Cyrénaïque a formé jeudi 24 octobre 2013 un gouvernement de 23 ministres et a déclaré que l'Etat de Barqa se divise en quatre muhafadha : Jdabiya, Benghazi, la montagne verte et Tobrouk. Dans ce gouvernement fédéral il n'y a pas de ministère de la défense, ni des affaires étrangères qui restent la prérogative de l'Etat central libyen. Il a cependant indiqué la formation d'une «force de défense de Barqa». Selon le ministre des Affaires Etrangères, le 25 octobre le président du congrès général national a refusé de reconnaître ce gouvernement fédéral et dit que la déclaration de Jdabiya faite par le bureau exécutif ne représente que les personnes qui

l'ont prononcée. Mais la population a aussi son mot à dire et le 11 octobre une grande manifestation a lieu à Benghazi, organisée par les Révolutionnaires armés, contre la déclaration de Ras Lanouf qui proclame l'instauration du fédéralisme et l'autonomie de la Cyrénaïque.

Le blocage des sites pétroliers concerne aussi l'Ouest du pays, avec la fermeture du gazoduc Green Stream qui achemine la production du terminal gazier de Millitah vers l'Italie faisant chuter la production de gaz de 80%. Ce complexe situé près de la ville berbère de Zwara, à 100 km à l'ouest de Tripoli a cessé ses exportations vers l'Italie (17 millions de m3 de gaz par jour); il est géré par la Millitah Oil and Gas, société mixte détenue à parts égales par le groupe énergétique italien ENI et la Compagnie nationale de pétrole (NOC). Ces miliciens berbères réclament la reconnaissance constitutionnelle de la langue et de la culture tamazight.

CONCLUSION

Il est assez paradoxal que deux ans après la mort de Kadhafi ses idées sur la démocratie prennent de plus en plus sens ; le pouvoir actuel ne faisant que confirmer ce qu'il disait : «le système parlementaire est une imposture, la représentativité du charlatanisme et les partis politiques relèvent de la trahison». Personne n'aura mieux servi les idées de Kadhafi que ses ennemis, jusqu'à l'Otan qui a réalisé son vœu d'un peuple en armes ! Les Libyennes sans toutefois regretter la chute du dictateur, prennent conscience actuellement qu'il y a toujours pire... Tout ce qui vient d'être décrit relève de l'image véhiculée par les mé-

dias en Libye et en Occident et c'est forcément une image réductrice de la société libyenne, ne traitant que des luttes de pouvoir par les armes, de complots, combines, accords et négociations entre différents protagonistes mais en dehors de tout cela il y a la population libyenne qui ne s'intéresse qu'à vivre normalement avec dignité et liberté. Les jeunes, les femmes, les chômeurs, les travailleurs immigrés, les quartiers populaires, les pauvres en général vont bien, à un moment ou un autre, avoir leur mot à dire comme ce 15 novembre 2013 en organisant une manifestation pacifique contre la présence de groupes armés à Tripoli. Un groupe installé dans le quartier le plus chic de Tripoli a tiré sur la foule avec des armes lourdes faisant 40 morts et des centaines de blessés.

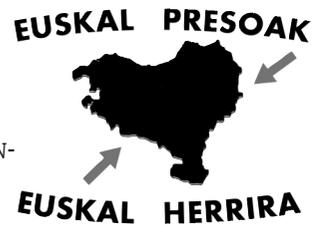
On peut certes se réjouir d'une certaine façon que les militaires se fassent éliminer, que les politiciens s'étripent entre eux, que les partis politiques soient discrédités, que le système parlementaire montre son vrai visage d'arnaqueur et de profiteur, que l'Etat soit totalement délabré et n'arrive pas à protéger son chef, mais ce qui doit nous inquiéter, c'est de savoir à qui va profiter ce chaos ? A la population libyenne ou à la nouvelle vague qui va la représenter ? Les Frères musulmans sont dévoilés, les libéraux aussi, mais quelle figure va émerger pour sauver la situation et pour juguler toute tentative de mouvement social. Le problème de la violence armée occulte la question sociale ; la place de la religion, des femmes, la centralisation du pouvoir avec la question du fédéralisme, les droits des travailleurs étrangers, etc., autant de questions qui ne sont plus en débat dans la société.

C'est triste, fatal, inconcevable et pourtant, c'est ainsi qu'on enterre les rêves de révolution, en Libye ou ailleurs (car une révolution ne se fait pas uniquement en réaction à la répression). Il faut une volonté consciente d'anéantir la répression, d'anéantir le pouvoir et de s'organiser collectivement pour le bien de tout le monde. En fait, le problème est que la situation ne fait que revenir à ce qu'elle était avant, si ce n'est des changements de rôles ; il n'y a pas de dépassement de la violence et de la répression par la fin de la violence et de la répression.

Peut-être que cette situation confuse est le prix à payer pour une prise de conscience de la nécessité d'un réel changement social et peut-être que la révolution libyenne n'a pas encore commencé....

saoud
OCL Toulouse
novembre 2013

Pays basque Les Etats ne veulent pas du processus de paix!



OÙ EN EST-ON DU "PROCESSUS DE PAIX" AU PAYS BASQUE, ENCLENCHÉ OFFICIELLEMENT DEPUIS 4 ANS PAR LA GAUCHE ABERTZALE (INDÉPENDANTISTE) ET PAR ETA? TRÈS PEU DE CHOSSES CHANGENT. RÉPRESSION, ARRESTATIONS, PROCÈS, EXTRADITIONS, ILLÉGALISATIONS DE MOUVEMENTS POLITIQUES ET SOCIAUX SE POURSUIVENT. MADRID ET PARIS CHERCHENT À MARQUER LES ESPRITS NON SEULEMENT EN RÉITÉRANT LEUR FERMETURE À UN QUELCONQUE PROCESSUS DE RÉOLUTION DU CONFLIT MAIS AUSSI EN CHERCHANT À PROVOQUER FRUSTRATION ET DÉMORALISATION DANS LA SOCIÉTÉ BASQUE. POUTANT, LES TENTATIVES DE SABOTAGE DES ETATS ESPAGNOL ET FRANÇAIS NE PARVIENNENT PAS À DÉCOURAGER LA DÉTERMINATION ET L'ENGAGEMENT DE COUCHES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES DE LA POPULATION À VOIR ABOUTIR CE PROCESSUS DE PAIX ET DE LIBÉRATION.

Aujourd'hui, les seuls faits tangibles du processus engagé depuis 2009(1) sont la cessation de la lutte armée par ETA, le score très important, aux élections municipales et provinciales du 22 mai 2011, de la coalition indépendantiste de gauche Bildu qui devient la deuxième force politique du Pays Basque sud, la légalisation du parti politique de la gauche abertzale, Sortu, en juin 2012, après son interdiction en mars 2011. Au Pays Basque nord, la fin de la lutte armée ainsi que les agressions et le mépris affiché par l'Etat français pour des revendications institutionnelles et linguistiques contribuent à resserrer les liens entre les abertzale de gauche, qui arrivent à dépasser leurs divisions antérieures et à élargir leur influence à d'autres forces politiques et sociales.

Le mouvement abertzale ne cesse de faire des propositions concrètes, et très mesurées, pour sortir de la situation d'affrontement et avancer sur les voies du dialogue et de la négociation. En face, les pouvoirs espagnols et français ne changent pas leur stratégie qui se résume à la répression policière et judiciaire à l'encontre de la mouvance abertzale de gauche. Le gouvernement et les partis espagnols (PP et PS) ainsi que le PNV (Parti nationaliste basque, démocrate chrétien) (2) qualifient d'insuffisantes les déclarations d'ETA et exigent sa dissolution et la livraison de ses armes. Quant aux gouvernements français successifs, ils s'alignent totalement sur le gouvernement espagnol : "Dans la lutte contre le terrorisme d'ETA, l'agenda du gouvernement espagnol est le même que l'agenda français" (Valls, en mai 2013 à Madrid).

AU NORD, BLOCAGES, RÉGRESSIONS ET RÉPRESSION

Au Pays Basque Nord, le blocage continue sur la question du statut du pays (rappe-
lons que le Pays Basque nord n'a aucune

existence officielle et forme le département 64 avec le Béarn). Le gouvernement français refuse de répondre favorablement à la très ancienne revendication d'une collectivité territoriale spécifique, bien que cette demande minimale soit devenue localement consensuelle et regroupe un spectre politique qui n'a jamais été aussi large. Sur le sujet tout aussi sensible de l'enseignement en langue basque dans les ikastola (écoles maternelles et primaires), on assiste même à des régressions : brandissant le prétexte du respect de la loi Fal-loux, le préfet veut dorénavant interdire aux mairies non seulement d'intervenir dans le financement des locaux des ikastola (3), mais encore de leur louer un terrain en contrepartie d'un loyer ; ce qui entraîne un renouveau de la dynamique de lutte en faveur de l'enseignement en langue basque et une extension des revendications pour que cet apprentissage du basque en immersion soit généralisé à tout le système éducatif dans la mesure où, tel un service public authentique, il répond aux besoins des habitant-es du Pays basque.

Quant aux actions menées sur les terrains sociaux, agricoles, sur les problèmes d'accès au logement (4), sur l'aménagement du territoire et contre les grands chantiers (LGV), les réponses apportées par les pouvoirs locaux ou hexagonaux sont la fuite en avant, le mépris ou/et la répression.

Pour ce qui est du processus de résolution du conflit, le gouvernement français fait comme s'il n'y était en rien impliqué. Ce qui ne l'empêche pas de se conduire en fidèle collaborateur de l'Etat espagnol et de poursuivre la répression : durcissement des conditions d'incarcération des prisonniers politiques (5) (violences des matons, provocations, mauvais traitements, isolement, mitard, et grève de la faim des détenu-es comme "arme" pour exiger le respect des droits) ; arrestations, extradi-

tions et application de plusieurs MAE (mandats d'arrêt européen), dont le plus récemment émis par l'Espagne et accepté par la justice française doit s'exercer à l'encontre d'un des porte-parole du Collectif des exilé-es politiques basques (CEPB), Jokin Aranalde ; ce militant a été torturé à trois reprises en Espagne en 1976, 1978 et 2002, avant de s'installer au Pays Basque Nord où il vit depuis 11 ans ; le MAE a été lancé contre lui quelques jours après un très médiatique meeting de ce Collectif des exilé-es (cf. Quelques dates-clés, 15 juin 2013). J. Aranalde a décidé de refuser de se soumettre à la décision des juges. Il vit aujourd'hui caché ; ceci un an après l'arrestation d'Aurore Martin, sa remise aux autorités espagnoles, son incarcération (cf. CA n°225, décembre 2012).

Quant au respect des droits des prisonniers-es, la demande de la simple application de la loi (rapprochement des prisonnier-es de leur lieu de vie, libération des prisonniers malades ou en fin de peine...) se voit opposer un refus méprisant de la part des deux Etats.

AU SUD AUSSI, POURSUITE DES ARRESTATIONS, DES CONDAMNATIONS ...

Au Pays Basque Sud, on assiste également à la dégradation des conditions de détention des prisonnier-es, entraînant de longues grèves de la faim (22 jours, ce 18 novembre, à la prison de Séville), ainsi qu'à la poursuite effrénée des arrestations (une quarantaine depuis 3 ans).

De plus, l'Etat espagnol souhaite enrayer la dynamique de masse qui est en train de se construire en faveur des prisonniers-es. C'est ainsi que le 30 septembre, alors que Taubira, ministre française de la Justice, signait une déclaration de collaboration avec son homologue espagnol visant à "renforcer le dispositif de lutte contre le terrorisme", était orchestrée une attaque contre le mouvement Herrera. Cette association

1- Sur le processus de paix, lire C.A. n°204 : « Trêve de ETA, nouvelle stratégie de la gauche abertzale » et n°215 : « La lutte armée cesse, le combat pour l'indépendance continue ».

2- Le PNV aimerait avoir la main sur le processus en cours afin de le modeler selon ses propres objectifs, à savoir affaiblir la gauche abertzale. Mais, poussé par la pression populaire sur ce dossier, il faudra bien qu'il prenne position en faveur des prisonnier-es.

3 - Les ikastola sont des écoles non confessionnelles, mais elles n'ont pu obtenir de l'Etat qu'un statut d'écoles privées.

4- Cf. article sur le logement et la spéculation immobilière au Pays Basque nord dans le n°233 de Courant Alternatif

5- Au début de l'été 2013, sur 600 prisonniers politiques basques, il y en avait 128 en France, dispersés dans 25 prisons.

Marée humaine à Bilbao
le 5 octobre



6 - Le 13 novembre, l'Audience nationale a ordonné la fermeture d'un autre site d'information militant Ateak Ireki ("Ouvrir les portes"), installé à Pampelune et accusé d'être lié à Herrera.

populaire, fondée en septembre 2012, défend les droits des prisonnier-es et réfugiés politiques basques et organise le soutien à leurs familles au nord comme au sud. Ce mouvement est à coup sûr celui qui a la plus grande capacité de mobilisation, la cause des prisonnier-es étant extrêmement populaire, et ce d'où que vienne l'appel (110 000 personnes en janvier 2011, 2012 et 2013 à Bilbao, 15 000 à Bayonne ; une autre grande manifestation est appelée à Bilbao le 11 janvier prochain par un groupe pluriel de 200 personnes, Tantz Tanta - "de goutte en goutte"). Dans les 4 provinces du sud, la Guardia civil a arrêté 18 militant-es de Herrera, qui ont été libérés sous contrôle judiciaire après 4 jours de garde à vue à Madrid. Ils-elles ont été inculpés de charges très lourdes : "intégration à une bande armée", apologie et financement du terrorisme. De plus, le mouvement, qualifié par le gouvernement espagnol de "tentacule d'ETA", est "suspendu" pour 2 ans, ses comptes bancaires

gelés, ses sièges sociaux, ses profils Twitter et Facebook ainsi que ses pages web fermés, tout ceci équivalant à une interdiction de fait (6). Cette agression contre Herrera a suscité des réactions négatives jusque dans les rangs du PNV et du PS d'Euskadi (PSE) et a mobilisé 65 000 personnes à Bilbao pour une énorme manifestation le samedi suivant. Une militante du Pays Basque nord a par ailleurs été convoquée à l'Audience nationale de Madrid pour rendre compte de son appartenance à Herrera et elle a décidé de ne pas s'y rendre.

D'autres actes de répression se sont succédé : un jeune militant condamné à 6 ans de prison pour appartenance à l'organisation de jeunes indépendantistes ex-Segi (mouvement interdit dans l'Etat espagnol depuis 2007 et auto-dissous en juin 2012), a été arrêté le 12 octobre en pleine nuit, à Pampelune, alors qu'il était entouré de 200 personnes, formant un "mur populaire"

pour retarder son interpellation ; le 15 octobre, 6 personnes ont été violemment interpellées, soupçonnées d'avoir déployé un ikurrina (drapeau basque, proscri...) en face de la mairie à l'ouverture des fêtes de Pampelune, début juillet, et sont accusées de "troubles à l'ordre public".

En contrepoint, le général Galindo, ex-guardia civil condamné à 75 ans de prison pour avoir été un acteur du GAL (Groupe antiterroriste de libération) responsable des enlèvement, séquestration, torture et assassinat de deux jeunes indépendantistes, Joxean et Joxi, il y a tout juste 30 ans, a eu droit à une mesure de liberté conditionnelle début octobre après avoir passé un peu plus de quatre ans derrière les barreaux. En toute légalité démocratique, tous les acteurs du GAL sont en liberté et chacun a fait moins de 10% de sa peine...

...ET MACRO-PROCÈS HORS NORME

A partir du 14 octobre, après onze années d'instruction chaotique, plusieurs dizaines de militant-es indépendantistes sont jugés à Madrid par le tribunal d'exception de l'Audience nationale dans deux "macro procès" hors-norme..

Ces procès se basent sur la théorie élaborée à la fin des années 1990 par la justice espagnole selon laquelle tous les mouvements de la gauche indépendantiste font partie d'ETA. Les mis-es en examen le sont donc pour "appartenance" ou "collaboration" à cette organisation et encourrent entre 8 et 12 ans de prison.

L'un des procès concerne 41 jeunes accusés d'avoir fait partie du mouvement Segi ; 34 d'entre eux avaient été arrêté-es lors d'une rafle fin 2009, quelques jours après la déclaration d'Altsasu dans laquelle la gauche indépendantiste s'engageait à n'utiliser que les "voies politiques, pacifiques et démocratiques". 32 de ces jeunes ont dénoncé avoir subi menaces, mauvais traitements et tortures pendant la garde à vue. Ils comparaissent libres après avoir tous-tous accompli un à deux ans de prison préventive. Leur procès continuera jusqu'en janvier au moins, après plusieurs interruptions.

Le second procès s'est ouvert le 17 octobre. Il concerne 36 membres des partis Herri Batasuna et Batasuna, interdits dans l'Etat espagnol depuis 2002 et 2003, dont de nombreux ex-dirigeants de ces formations. Cinq d'entre eux, à l'instar d'Arnaldo Otegi, ne seront toutefois pas jugés car déjà condamnés depuis 2009 à 6 ans et demi de prison pour un chef d'accusation similaire (tentative de reformer le parti Batasuna). Pour ce procès, il s'agit du dossier 35/02 ouvert par l'ex-juge espagnol, Baltazar Garzon. La thèse de Garzon est que les dirigeants de Batasuna ont organisé le financement d'ETA via les Herriko Taberna, des bars associatifs existant depuis 1976 et

Quelques dates-clés

2009

30 juillet : dernier attentat d'ETA

14 Novembre : déclaration d'Altsasu ; la gauche abertzale s'engage dans une stratégie fondée uniquement sur "les voies pacifiques, politiques et démocratiques".

2010

25 septembre : Accord de Gernika signé par les partis de la gauche indépendantiste, des organisations sociales et syndicales, en vue de la création "d'un scénario de paix et pour la recherche de solutions démocratiques".

2011

10 Janvier : ETA déclare un cessez-le-feu "permanent, général et vérifiable par la communauté internationale".

Septembre : le Collectif des prisonnier-es politiques basques adhère à l'Accord de Gernika. En même temps, ils-elles réclament qu'on leur applique « leurs droits de façon immédiate et sans contreparties ».

17 Octobre : A l'issue de la conférence d'Aiete à Saint Sébastien, regroupant un grand nombre d'acteurs internationaux, des membres de partis et d'associations de France et du Pays Basque, une déclaration est faite en faveur d'une résolution pacifique du conflit et un appel est lancé à ETA ainsi qu'aux gouvernements français et espagnol.

20 octobre : ETA déclare la fin définitive de sa lutte armée.

2012

Octobre : création au Pays Basque nord du mouvement Bake Bidea, "Chemin de la paix", qui regroupe associations, syndicats, groupes politiques (EELV, NPA, gauche abertzale).

2012

15 juin : Meeting à Biarritz du Collectif des exilé-es politiques basques, qui s'organisent pour participer au processus de résolution du conflit : les objectifs sont d'affronter collectivement des situations graves de précarité et d'insécurité, de matérialiser le retour de tous-tes chez eux-elles, de lutter pour l'abandon des MAE (mandats d'arrêt européens) et des mesures d'exception prises à leur encontre.

20 juillet : manifestation à Bayonne pour réclamer l'arrêt de la répression et des extraditions par MAE

28 septembre : ETA, tout en déplorant le refus des Etats français et espagnol de s'engager dans un processus de résolution du conflit, renouvelle sa volonté que soient menés conjointement, par et pour la société basque, processus de paix et processus d'émancipation.

proches des indépendantistes. De 2002 à 2008, des perquisitions ont été menées, des dizaines de personnes mises en examen, la quasi totalité de ces bars ont dû fermer. Aussi, en plus des 36 militant-es indépendantistes, 110 représentant-es de ces Herriko Taberna sont-ils jugés.

Les deux procès pourraient durer jusqu'en février 2014.

La solidarité s'organise : manifeste signé par des universitaires, avocats et journalistes du Pays Basque considérant que ces procès sont "une absurdité" ; création de

la plateforme large et ouverte "Libre", ayant pour but d'informer et de susciter la mobilisation pour exiger la fin "des procès politiques" ; déplacements en Europe, au parlement de Strasbourg mais aussi en Irlande, Grande-Bretagne, Italie etc. afin de présenter la situation. En octobre et en novembre, de grandes manifestations ont rassemblé plusieurs milliers de personnes à Bilbao pour réclamer la fin des poursuites, des incarcérations et des procès politiques.

En plus des 187 personnes concernées par

les procès actuels, plusieurs dizaines d'autres jeunes sont en attente de jugement, ainsi qu'une quarantaine de membres des ex-partis abertzale de gauche Batasuna, EHAK et ANV. D'autres procès doivent avoir lieu contre des mouvements et collectifs politiques, internationalistes, anti-répressifs (Ekin, Askatasuna, Askapena...)

L'issue de tous ces procès kafkaïens et anachroniques s'avère incertaine. Certes, même au sein de la majorité politique (PNV et PSE) du gouvernement basque, ils ne sont guère appréciés ; ils sont jugés régressifs et perturbateurs dans un moment où la "société basque avance vers une normalisation politique" ; le président du gouvernement basque réclame d'ailleurs l'acquittement de tous les accusé-es. En revanche, le PP et le PSOE continuent à partager totalement la thèse du "tout est ETA" et, avec ces procès, le gouvernement espagnol compte dévier l'attention de la population et se donner une image de force à bon compte. Dans un contexte de crise profonde économique, politique et gouvernementale - velléités indépendantistes en Catalogne, scandales de corruption, divisions au sein du Parti Populaire au pouvoir...-, il préfère continuer à propager l'idée que la menace de la lutte armée existe toujours. L'objectif est aussi d'affaiblir la gauche abertzale. Ces procès interminables obligent les inculpé-es, tous militant-es, à faire de nombreux allers-retours Pays basque-Madrid, à trouver à se loger sur place, à s'absenter de leur travail, de leurs études, à s'entourer d'avocats ; ce qui se chiffre en coûts financiers (évalués à 1 million), physiques et moraux très lourds. Pour ce qui concerne plus généralement la situation au Pays Basque, il est clair que les Etats français et espagnol n'ont que peu d'intérêt à s'engager dans un processus de paix. Aussi, aujourd'hui, pas question pour eux d'admettre l'existence d'un conflit politique basque ni de reconnaître ETA comme un acteur du conflit et de sa résolution. Pas question non plus d'assumer leur implication en tant qu'Etats "démocratiques" ni les exactions qu'ils ont commises.

FACE À CES BLOCAGES, TENTER DE FAIRE PRESSION

Le mouvement abertzale de gauche cherche à faire pression sur les Etats espagnol et français et dénonce leur acharnement à refuser de contribuer à la résolution du conflit basque. Pour cela il s'est appuyé, et continue à le faire, sur des intervenants extérieurs renommés et des médiateurs internationaux. Deux ans après la conférence internationale pour la paix



au Pays Basque, qui avait débouché sur la déclaration d'Aiete en octobre 2011 (cf. quelques dates-clés), un événement similaire a eu lieu à Mexico, avec la présence de 200 élus, ambassadeurs, représentants de partis politiques, d'ONG et d'institutions diverses. 18 personnalités latino-américaines, dont 12 anciens chefs d'Etats ont adhéré à la déclaration d'Aiete, lui impulsant un second souffle dans un moment où la situation est bloquée.

La pression s'organise aussi au niveau local, tout en conservant une dimension internationale. Depuis deux ans, de nombreux débats et conférences ont eu lieu au Pays Basque pour rendre compte de la situation et pour tenter de "construire la paix" à partir de la base, au plus près des habitants, ou encore avec des élus. Ce fut le cas le 11 octobre dernier, où a eu lieu, à Saint Sébastien, un forum sur la paix de deux jours, réunissant des maires du Pays Basque (ceux du PP et du PSE ont refusé de participer) et des élus de plusieurs pays qui exercent dans des zones de conflit actuelles ou anciennes (Colombie, Kurdistan syrien, Irlande du Nord, Ecosse, Palestine, Sahara, Afrique du sud...).

La pression cherche à s'exercer aussi au niveau européen.

Durant ces dernières décennies, on ne compte plus le nombre de fois où la Cour européenne des Droits humains (CEDH) de Strasbourg a pointé du doigt l'Etat espagnol pour les traitements d'exception qu'il applique aux prisonnier-es basques : mises au secret, tortures... Ceci sans aucun effet jusqu'ici. Mais un nouveau désaveu de la CEDH auquel la justice espagnole vient récemment d'être confrontée va la contraindre davantage. Ainsi, le 21 octobre, après 3 ans de procédure, la Cour européenne a déclaré que la doctrine 197/2006, dite doctrine Parot était illégale et violait la Convention européenne des droits humains. Cette jurisprudence du Tribunal suprême espagnol sur le cumul des peines datait de 2006 ; elle permettait le maintien en prison de certain-es détenu-es au delà de la date de libération initialement prévue, selon un principe d'application rétroactive des peines. Par cette mesure d'exception, la justice pouvait appliquer la peine maximale en Espagne de façon incompressible, soit 30 ans pour les personnes jugées avant le durcissement du code pénal en 1995 et 40 ans pour les autres. Au départ, l'arrêt de la Cour européenne concernait Ines del Rio seulement : cette militante d'ETA, emprisonnée depuis 1987, aurait dû être libérée en 2008 ; mais sa peine avait été prolongée de 9 ans (7). Elle a été remise en liberté le 22 octobre. L'abrogation de la doctrine Parot va avoir des conséquences positives pour une soixantaine d'autres prisonniers politiques basques, ainsi que pour une vingtaine d'autres prisonniers politiques et sociaux.



Certes, la justice espagnole fait en sorte que la sentence favorable à I. del Rio n'entraîne pas une remise en liberté collective et immédiate d'autres détenu-es. D'ailleurs, l'Audience nationale avait prévenu : le réexamen se ferait au cas par cas. Cependant le rythme des libérations est plus rapide qu'annoncé et, au 15 novembre, ce sont 24 prisonnier-es en 24 jours qui ont pu sortir de prison. Le ministre de la justice espagnole, furieux, prévoit déjà, quant à lui, une prochaine réforme du code pénal afin d'introduire de nouvelles mesures d'exception dans le système judiciaire ...

L'Etat français, de son côté, a une nouvelle fois, fin septembre, été condamné par la justice européenne pour les délais "déraisonnables" (près de 6 ans !) qu'il a fait subir à deux prisonniers basques dans le cadre de la détention provisoire. C'est une pratique régulière et maintes fois dénoncée, puisqu'il a été épinglé 5 fois pour les mêmes motifs au cours de la seule année 2012.

De plus, les condamnations à perpétuité existent en France. C'est le cas pour 4 prisonniers basques, qui sont dans leur 24ème année de détention et se voient refuser toutes leurs demandes de libération conditionnelle (8).

AU NORD, BLOCAGES, RÉGRESSIONS

Sans que personne ne s'en émeuve dans l'hexagone, et aidé par des médias qui recouvrent d'une chape de plomb tout ce qui se passe au Pays Basque, l'Etat français continue à aligner sa politique, répression et blocage des revendications, sur celle de l'Etat espagnol.

Ce dernier a décidé de ne rien faire pour aller vers la résolution du conflit basque. Agir dans ce sens lui ferait perdre des électeurs au niveau de l'Espagne ; il fonde sa politique sur une opinion publique soigneusement formatée pour laquelle les abertzale basques ne sont que des assas-

sins méprisables. Le puissant lobby réactionnaire des associations de victimes du terrorisme et les secteurs et médias ultra-conservateurs affidés au pouvoir surveillent tout ce qui pourrait apparaître comme un relâchement de la politique vis à vis d'ETA et des abertzale de gauche. On l'a vu avec les dizaines de milliers de manifestants emmenés par l'Association des victimes du terrorisme (AVT), soutenue par le PP, qui ont manifesté à Madrid le 27 octobre pour protester contre la sentence de la CEDH obligeant la justice espagnole à libérer des prisonnier-es basques. Plus dure est la politique contre ETA et les prisonnier-es, plus grande est la popularité du gouvernement espagnol, donc sa légitimité.

Mais jusqu'à quand ? Avec la fin de la lutte armée, il ne peut plus brandir la menace de "la bande terroriste" ETA, cet ennemi déclaré avec lequel il camouflait les problèmes du pays, et il apparaît de plus en plus comme s'obstinant à faire perdurer le conflit et à jouer la carte de la provocation. Au delà du recours aux personnalités internationales et aux médiateurs dont les actions et déclarations sont plus symboliques qu'efficaces, les appels à s'organiser, à prendre des initiatives collectives, à accumuler des forces se succèdent sur l'ensemble du Pays Basque. C'est sur l'élargissement des soutiens et sur l'intensification des mobilisations populaires que le processus de résolution du conflit, avec pour objectifs l'autodétermination et l'amnistie, cherche à se construire ; mais avec la conscience que le chemin sera long, le rapport de force et de résistance face aux Etats, étant, de toute évidence, encore bien insuffisant pour débloquer la situation.

Pays basque, le 18 novembre

7- En 1ère instance, la

Cour européenne avait mis en cause la validité juridique de cette doctrine de l'appareil judiciaire espagnol, ordonné la libération immédiate d'Ines del Rio et condamné Madrid à 30000 euros pour préjudice moral. L'Etat espagnol avait fait appel de cette décision, appel que la Cour Européenne a débouté en confirmant l'arrêt déjà rendu.

8 - La quatrième demande d'aménagement de peine présentée par Ion Parot a été refusée sur appel du Parquet fin mai 2013, alors que la période de sûreté qui lui était imposée s'est achevée en avril 2005...

L'opposition sous le talon de Poutine

UN AN ET DEMI APRÈS SA TROISIÈME RÉÉLECTION À LA TÊTE DE LA RUSSIE, VLADIMIR POUTINE SEMBLE AVOIR RÉUSSI À MUSELER LA CONTESTATION GRANDISSANTE À L'ÉGARD DE SON SYSTÈME. L'ESPOIR D'Y OUVRIR DES BRÈCHES QU'AVAIENT SUSCITÉ LES MANIFESTATIONS DE LA FIN 2011 A ÉTÉ ÉTEINT PAR LA RÉPRESSION CONTRE NOMBRE D'OPPOSANT - E - S, TANDIS QUE CE PRÉSIDENT À LA FAUSSE IMAGE D'HOMME INTÈGRE ET « JUSTE » RENFORCE SON EMPRISE SUR LE PAYS À LA FOIS EN DÉNONÇANT LA CORRUPTION RÉELLE OU FABRIQUÉE DE SES ADVERSAIRES ET EN FAISANT JOUER LES RESSORTS DU NATIONALISME, DE LA XÉNOPHOBIE ET DE L'ORDRE MORAL, NOTAMMENT ENVERS LES NON-RUSSES ET LES HOMOSEXUEL - LE - S.

Après deux mandats à la présidence de la Fédération russe, de 2000 à 2008, Poutine ne pouvait en briguer un troisième, aussi a-t-il procédé pour la présidentielle de 2008 à un tour de passe-passe afin de conserver le pouvoir : il a fait désigner son ancien président du gouvernement, Dmitri Medvedev, comme candidat de leur parti, Russie unie, et quand Medvedev est devenu le nouveau Président russe, il a nommé Poutine président de son gouvernement. Cependant cette manipulation grossière a déplu assez largement, sur fond d'une dégradation de la vie liée à la « crise » économique internationale, et la contestation s'est amplifiée, de façon visible, pour la première fois sous Poutine. En particulier quand, à quelques jours des législatives du 4 décembre 2011, ce dernier a annoncé son intention de procéder à la même manipulation en sens inverse à la présidentielle du 4 mars 2012 : une fois candidat de Russie unie, il nommerait Medvedev pour diriger son gouvernement en cas de victoire. Résultat : si ce parti l'a emporté aux législatives, il a perdu (malgré les innombrables fraudes électorales en sa faveur) la majorité

des deux tiers qu'il détenait à la Douma, et le mécontentement à l'égard du système poutinien s'est traduit par la multiplication des manifestations dans de nombreuses villes à la fin 2011 (100 000 personnes à Moscou les 10 et 24 décembre).

LE PROCÈS DES PUSSY RIOT, UN SYMBOLE DE LA RÉPRESSION

C'est dans cet entre-deux électoral que, le 21 février 2012, le groupe des Pussy Riot a investi la cathédrale du Christ-Sauveur, près du Kremlin, pour y faire une « prière punk » disant notamment : « Marie mère de Dieu, deviens féministe... et chasse Poutine » (voir CA nos 229 et 234). Arrêtées pour cet acte « blasphématoire », qui visait également à dénoncer les accointances entre l'Église orthodoxe et le pouvoir, Nadedja Tolokonnikova et Maria Alekhina ont été condamnées le 17 août à deux ans de détention en camp pour « hooliganisme » et « vandalisme motivé par la haine religieuse ». Cette répression a suscité un fort courant de sympathie au niveau international à leur égard tout en semant la divi-

sion en Russie, où les classes moyennes citadines leur sont plus favorables que la population rurale. Quoi qu'il en soit, leur action est devenue un symbole de la protestation contre le régime.

Poutine semble quant à lui l'avoir vécue comme une injure personnelle, et le traitement qu'il a infligé aux Pussy Riot emprisonnées, ainsi qu'à leurs soutiens, illustre bien le tour répressif pris par son nouveau mandat, alors que les caméras du monde entier étaient braquées sur leur procès et que des dirigeant - e - s d'autres pays l'interpellaient sur leur sort. Le 30 novembre 2012, un tribunal a ordonné une restriction de l'accès aux vidéos des Pussy Riot sur Internet pour leur « extrémisme » et leur « incitation à la haine raciale ». Tout site les diffusant est passible de sanctions administratives, avec des amendes allant jusqu'à 100 000 roubles (4 000 euros). Le 8 mars 2013 à Moscou, les forces anti-émeutes ont arrêté une dizaine de personnes qui manifestaient pourtant séparément (1) devant le siège de l'administration pénitentiaire contre le maintien en détention des deux Pussy Riot. En avril, leur



1. Si toute manifestation collective est soumise à autorisation, le droit russe permet à chaque citoyen de manifester seul sans en faire la demande.

(2) Des associations écologistes (WWF, La Vague du Baïkal...) aussi bien que d'aide juridique (Agora) ont subi perquisitions et interrogatoires pour les inciter à se déclarer « agents étrangers ».

(3) Cet ex-basketteur, magnat des métaux et de la banque d'affaires, veut privatiser les entreprises publiques pour renflouer le Fonds des retraites, amnistier les chefs d'entreprise inculpés de crimes économiques...

libération conditionnelle, possible puisqu'elles étaient à mi-peine, a été rejetée. Depuis juin, l'« offense aux sentiments religieux » est punie d'une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison...

Toutes ces mesures s'inscrivent en fait dans le traitement général qu'a réservé Poutine à ses adversaires avant même d'être redevenu Président : par des intimidations, perquisitions, arrestations et poursuites judiciaires, il les réduit méthodiquement au silence. En juillet 2012, Russie unie avait déjà fait voter par la Douma une série de dispositions :

- loi sur la « régulation d'Internet » (censée assurer une protection contre la pornographie infantile, le suicide ou l'abus de drogues) donnant au pouvoir les moyens juridiques de fermer les sites indésirables et de traquer les personnes qui communiquent par ce biais (les sites indépendants aident à organiser les manifestations) ;

- loi punissant d'amende les actes de calomnie ou de diffamation... moins d'un an après que leur dépenalisation sous la présidence Medvedev ;

- loi obligeant les ONG qui reçoivent de l'argent non russe à fournir aux autorités un rapport de leurs finances et à se désigner dans leurs publications ou services comme « agents étrangers ». Cette expression renvoie aux récurrentes accusations d'espionnage formulées par Poutine à l'encontre des ONG étrangères, surtout celles qui travaillent dans le domaine des droits de l'homme. « Agent étranger » sonne un peu comme « ennemi du peuple », des mots qui suffisaient naguère à envoyer au goulag (2). Ces lois préfigurent l'adoption d'un arsenal répressif plus large pour empêcher que se reproduisent les violentes échauffourées du 6 mai 2012, veille de la dernière investiture présidentielle de Poutine. Une trentaine de policiers et des dizaines de manifestants ont, lors de cette « Marche des millions », été blessés dans les affrontements provoqués, selon l'opposition, par les forces de l'ordre. Certes, une commission d'experts internationale – comprenant des membres de Amnesty international, Human Rights Watch et la Fédération internationale des droits de l'homme – a été missionnée afin d'enquêter sur ces violences, mais Poutine peut aisément la qualifier d'« ingérence étrangère » pour la déprécier aux yeux de la population. Et, de toute façon, son objectif a été atteint puisque, malgré les dizaines de milliers de manifestant-e-s des 12 juin et 15 septembre suivants (avec un cortège Parti communiste et Front de gauche, un autre mêlant nationalistes et libéraux, et pour slogan : « Le pouvoir aux millions [de Russes] et non aux millionnaires »), la mobilisation est allée ensuite décroissant. Plusieurs titres de presse indépendants ainsi que la chaîne de télévision NTV, rachetés par Gazprom et par d'autres structures que contrôle l'Etat, ont de plus perdu beaucoup de leur regard critique.

LA MONTÉE DE LA CONTESTATION... ET SA MISE AU PAS

Pourtant, l'opposition au régime s'était peu à peu organisée ces dernières années. Après la première « Marche du désaccord », appelée à Moscou le 16 décembre 2006 par le Front civique uni de Garry Kasparov (quelques milliers de personnes et 250 arrestations), d'autres ont suivi dans plusieurs villes, souvent interdites et en tout cas réprimées, jusqu'en 2007 – représentatives non de l'opposition parlementaire à Russie unie, mais de courants allant de l'extrême gauche à l'extrême droite. En 2009, Edouard Limonov (fondateur et chef du Parti national-bolchevique rebaptisé L'Autre Russie) a lancé la Stratégie-31, pour obtenir la liberté de réunion que garantit la Constitution russe. Puis la campagne « Poutine doit partir » a démarré sur Internet le 10 mars 2010, avec la collecte de 70 000 signatures demandant la démission de Poutine. La Journée de la colère est née à la même période, avec des manif dans une cinquantaine de villes pour revendiquer davantage de libertés politiques, mais aussi pour protester contre la politique économique du gouvernement.

Le soir des législatives de 2011, des leaders de partis d'opposition ont déclaré que, d'après leur propre enquête, Russie unie n'aurait dû recueillir qu'un tiers des voix ; et quelque 10 000 Moscovites, convoqué-e-s au centre-ville via les réseaux sociaux (qui faisaient circuler des centaines de témoignages, vidéos et photos prises avec des téléphones portables concernant la fraude

électorale), ont soudain convergé vers le Kremlin en scandant des slogans contre Poutine et en dénonçant la « sale victoire » de son parti. Les troupes anti-émeutes leur ont bloqué l'accès et ont interpellé 300 manifestant-e-s. Les jours suivants, des actions éclairs se sont déroulées dans d'autres centres-villes, avec le même message, et des centaines de personnes ont encore été arrêtées.

Après moult querelles et réconciliations, une bonne part de l'opposition s'est regroupée sous la bannière de Plate-forme civile, fondée en juin 2012 par le multimilliardaire Mikhaïl Prokhorov (3). Mais s'il existe en son sein un accord sur la revendication d'un Etat de droit identique pour tous... et sur un nationalisme mêlé de xénophobie, deux courants s'y affrontent en économie – l'un social-démocrate, l'autre plutôt libéral-conservateur.

Décembre 2011 a constitué l'apogée du mouvement contestataire, mais la Marche du 6 mai 2012 en a été le point d'orgue : la répression policière s'est massivement abattue sur les opposant-e-s, avec déjà 400 arrestations ce jour-là. 28 personnes ont été inculpées d'organisation ou de participation à des « troubles massifs » à l'ordre public – un délit passible de dix ans de camp –, 16 placées en préventive, trois assignées à résidence, une en hôpital psychiatrique... Les premiers à être jugés ont été Konstantin Lebedev, qui a reconnu être l'organisateur des « désordres » et écopé de deux ans et demi de prison ; et Maxime Louzianine, qui, accusé d'usage de la force contre les policiers, a passé un accord et pris quatre

Un « incorruptible » cousu d'or

Au début des années 1990, Poutine dirige le département international de la mairie de Saint-Petersbourg et, à ce titre, il fonde une société mixte d'importation de matériel médical, Petromed. Il charge un ancien du KGB et Sergueï Kolesnikov, ex-patron d'un labo militaire, de gérer cette compagnie, que les deux hommes rachètent en 1996. Dès qu'il s'installe au Kremlin, Poutine leur propose d'octroyer des contrats mirobolants à Petromed – à la condition que 35 % des recettes soient détournées vers les comptes d'une société luxembourgeoise, Lirus, dont il détient 90 % des parts, toutes au porteur, donc non nominatives. Selon Kolesnikov devenu bavard après avoir dû fuir la Russie, au moins 500 millions de dollars ont été accumulés par ce biais sur ces comptes entre 2000 et 2007. Le magot a permis à Poutine d'acheter, via des prête-noms, plus de 20 % de la banque Rossia (dirigée par l'un de ses proches) et de se faire construire sur les bords de la mer Noire un palais de 12 000 mètres carrés au milieu d'une forêt. Ce domaine de 76 hectares, protégé par le FSB, comprend un casino, un théâtre, deux piscines et 20 bâtiments annexes destinés notamment à 200 domestiques. Certes, Poutine a fini par admettre que la corruption gangrenait son Etat : il ne pouvait plus nier l'évidence, tous ses amis ou presque étant devenus milliardaires. Mais lui-même, tel un incorruptible, n'en aurait pas profité. Son patrimoine est tabou, seul moyen de coller avec l'image qu'il veut donner de lui : un homme dur mais intègre, amateur de sport et de nature, et non d'argent. D'après ses déclarations publiques l'an dernier, ses biens s'élèvent à 180 000 dollars (135 000 euros), un appartement de 75 mètres carrés à Saint-Petersbourg et un autre plus petit à Moscou. En fait, il possède au moins 40 milliards de dollars en actions de compagnies présidées par ses amis de Saint-Petersbourg, il détient 4,5 % de Gazprom (dirigé par son ex-adjoint à la mairie) et au moins 50 % de la plus importante société privée d'exportation du pétrole russe, Gunvor (gérée par un autre bon ami petersbourgeois).

ans et demi. Depuis, le montant des amendes sanctionnant la participation à une manifestation non autorisée a beaucoup augmenté.

Pour demander la libération des personnes arrêtées ce 6 mai, un rassemblement a été organisé le même jour en 2013, le parquet de Moscou n'ayant pas autorisé à manifester. Selon l'écrivain Boris Akounine, c'était « la dernière chance » pour les Russes de montrer leur désaccord au Kremlin. 20 000 personnes ont participé à cette mobilisation, mais elle a failli être annulée par la mort d'un ouvrier alors qu'il installait la scène – d'après la police de Moscou, un haut-parleur serait tombé par accident sur lui.

En l'espace d'un an, Poutine a ainsi raffermi son pouvoir en s'en prenant à des élus (comme le député Guennadi Goudkov, qui était de toutes les manifestations contre lui à l'hiver 2011-2012 et a été exclu du Parlement), mais surtout à des leaders de l'opposition extraparlamentaire, par des procès grotesques instruits sur la base de faits inventés et de faux témoignages.

Alexeï Navalny, avocat spécialisé dans la traque de la corruption et des biens dissimulés par des officiels, a fait par exemple l'objet de quatre mises en examen pour « détournements de fonds » sur un achat de bois à Kirov (4). Condamné en juillet à cinq ans de prison, sa peine a été transformée en sursis, mais Navalny compte obtenir son annulation en cassation.

Autre exemple, Sergueï Oudaltsov, avocat membre du Front de gauche, inculpé le 26 octobre 2012 pour « préparation de troubles massifs »... à la suite d'une émission de la télé nationale où avait été affirmé, sur la foi d'images tournées en caméra cachée et d'origine non précisée, qu'il prévoyait de renverser le gouvernement par la force. Il est assigné à résidence au moins jusqu'au 6 février 2014 pour lesdits « troubles ». Le 21 août dernier, il a aussi été condamné à une amende de 30 000 roubles pour avoir participé à une action devant les locaux du comité d'enquête à Moscou. Par dérision, il a décidé de la régler en pièces de 1 kopeck (3 millions de pièces), et, en demandant publiquement que les citoyens volontaires donnent chacun 1 kopeck, il a transformé sa condamnation en opération (réussie) de soutien populaire en sa faveur.

Bref, la répression actuelle est sans précédent depuis l'éclatement de l'URSS. Certains opposants cherchent à la relativiser pour se rassurer : Vladimir Ryjkov, du Parti républicain, estime ainsi que « l'objectif [du régime] est de discréditer l'opposition, pas d'arrêter ses leaders ». Navalny a une analyse bien plus lucide : « Le pouvoir de Poutine repose sur une base populaire, sur les médias, sur un appareil répressif et sur l'argent des ressources naturelles, constate-t-il. Jusqu'à récemment, Poutine se contentait d'utiliser l'argent pour payer les salaires et la télévision afin de baratiner les petites



vieilles. Mais après les manifestations massives, il a dû recourir à la ressource en réserve, la répression.»

LE « JUSTE » CONTRE L'OLIGARCHIE CORROMPUE

Si Poutine a sorti son gourdin face à certaines classes moyennes avides de libertés démocratiques, c'est qu'il sait pouvoir le faire, car la lutte qu'il a déclarée voici quelques années aux « profiteurs » lui a assuré un réel soutien dans le peuple russe, et face à la corruption généralisée il apparaît aujourd'hui encore, en dépit de tout, comme le seul sauveur possible.

Pour comprendre cette adhésion populaire, il faut remonter à l'implosion de l'URSS, en 1991, lorsqu'une dizaine de pays indépendants sont nés de son éclatement. La Russie a subi jusqu'en 1999 de multiples bouleversements car Boris Eltsine, son premier président, s'est engagé – sous la pression des Etats-Unis et de la Banque mondiale – dans une privatisation massive des entreprises afin de détruire les restes du régime soviétique. Ce passage d'une économie « socialiste » planifiée à une économie de marché a été brutal : comme la Douma avait interdit de vendre aux investisseurs étrangers et que personne dans la Fédération n'avait plusieurs millions de dollars pour acquérir quoi que ce soit, le gouvernement a tout bradé. Une oligarchie est apparue sans tarder, composée d'anciens membres du Komsomol (jeunesses communistes) qui ont fait entrer l'idéologie ultralibérale dans les mœurs de la politique russe. Ces magnats de la presse ou PDG des plus grandes sociétés pétrolières se sont posés en nouvelle élite du pays : les sommes colossales qu'ils ont engrangées leur ont permis de financer les campagnes électorales, donc d'avoir la main sur les décisions du Kremlin, et ils ont encore accru leurs richesses grâce aux rapports très étroits qu'ils entretenaient avec le pouvoir, en occupant le devant de la scène médiatique via les chaînes de télévi-

si on qu'ils s'étaient appropriées.

Cette mise en coupe réglée des ressources économiques héritées de l'époque soviétique au bénéfice exclusif d'intérêts particuliers et le transfert dans le système bancaire occidental des fonds qu'elles rapportaient ont fait basculer très vite de larges couches de la société dans la pauvreté, voire la misère – de quoi faire presque regretter le quotidien « communiste ». La propagande soviétique contre l'économie de marché avait déjà bien dû laisser quelques traces dans certains esprits. Mais les mots « démocratie » et « libéralisme » sont de toute façon demeurés entachés par l'assaut qu'a ordonné Eltsine, le 3 octobre 1993 et avec le soutien des chancelleries occidentales, contre une Douma élue au suffrage universel direct, faisant plusieurs centaines de morts.

En 1999, Eltsine a démissionné, et Poutine – jusque-là obscur lieutenant-colonel du KGB – a assuré l'intérim. Il s'est ensuite installé à la tête de l'Etat russe où, face à la corruption galopante, il a joué la carte de la droiture apparente afin d'évincer les oligarques dont il n'avait pas besoin – une opération d'autant plus facile qu'ils étaient impopulaires. Il s'est appuyé pour ce faire sur les anciens du KGB, de la police et de l'armée, qui ont bientôt eu la mainmise sur le pays. Ces siloviki, fervents adeptes du contrôle de l'Etat sur l'économie, sont les actuels détenteurs de la force publique : responsables des ministères et des services chargés de la défense et de la protection de l'ordre (ministère des Affaires intérieures et de la Défense, Service fédéral de sécurité – le FSB, qui a succédé au KGB, etc.), ainsi que, par extension, responsables de l'industrie de la défense (secteur militaro-industriel). Les bonnes vieilles méthodes policières de l'Etat soviétique ont ainsi recouvré leur pleine vigueur, en dépit du multipartisme et des institutions « démocratiques » existantes.

(4) La transaction qu'on lui reproche est modeste, au regard par exemple des malversations commises par Anatoli Serdioukov, ministre de la Défense limogé mais dont la mise en examen se fait attendre car c'est un proche de Poutine.

5) La participation dans la Fédération a été de 65,25 %. Le communiste Guennadi Ziouganov est arrivé deuxième (17 % des voix), suivi du milliardaire sans étiquette Prokhorov (8 %), des candidats du Parti libéral-démocrate Vladimir Jirinovski (6 %) et du Parti de la vie Sergueï Mironov (4 %).

(6) La police et les administrations locales sont accusées de favoriser l'implantation de clandestins en échange de pots-de-vin. Elles emploient très souvent des migrant-e-s au nettoyage de leurs locaux en retenant une bonne part de leur salaire.

Depuis, si les gros patrons du pétrole et du gaz conservent des richesses en apparence inépuisables, ils n'ont plus leur mot à dire en termes de décisions politiques : le Kremlin garde le contrôle (voire des parts d'actionnaire) des grandes industries liées aux gisements de matières premières. Car Poutine leur a mis le marché en main : ils peuvent continuer à s'engraisser en Russie dès l'instant où ils ne prétendent à rien d'autre et paient leurs impôts. En revanche, ceux qui refusent de s'écraser devant lui sont contraints à l'exil (Roman Abramovitch s'est offert le club de foot de Chelsea ; Sergueï Pougatchev, France Soir...) tandis que d'autres oligarques apparaissent, venant de minorités d'Europe de l'Est (Tatars, Géorgiens, Tchétchènes et autres peuples du Caucase).

La stabilisation économique et monétaire du début des années 2000 a de plus bénéficié à Poutine et son parti, même si le rapprochement des Russes avec le niveau de vie occidental ne s'est guère propagé au-delà de Moscou et de Saint-Petersbourg. Cette relative accalmie lui vaut encore de solides appuis, notamment chez les plus âgé-e-s qui ont connu la désintégration du bloc de l'Est, la perte de prestige de la Russie, l'inflation, l'explosion mafieuse et la faillite d'un Etat incapable de payer ses fonctionnaires et ses retraité-e-s. Quoique la situation économique se soit beaucoup dégradée depuis quelques années, la peur de tout perdre sous le joug d'un pouvoir encore plus mafieux incite les classes populaires à se résigner ou à chercher des boucs émissaires à leur malheur plutôt qu'un changement de pouvoir.

QUELQUES FICELLES DE POUTINE : LE NATIONALISME CONTRE L'«INGÉRENCE ÉTRANGÈRE»...

Cet état d'esprit convient parfaitement à Poutine, puisqu'il n'a déclaré la guerre aux oligarques que pour avoir les coudées franches. En « combattant » leur corruption, il a créé un écran de fumée autour de la sienne. Et le procédé a marché en Russie... comme ailleurs : en 2007, n'a-t-il pas été nommé « Personnalité de l'année » dans Time Magazine ? Mais peu à peu, à l'étranger, la réalité de son immense fortune a été révélée – des témoins ont dévoilé la façon dont il est devenu l'« homme le plus riche d'Europe » (voir l'encadré « Un incorruptible cousu d'or ») –, alors qu'en Russie les comptes offshore, prête-noms et contrats bidons qui font sa fortune demeurent peu connus. Poutine tient par-dessus tout à ce que cette situation perdure. C'est sans doute en partie pour éviter des enquêtes policières sur ses biens qu'il s'est choisi comme successeur en 2008 un Medvedev, personnage facile à contrôler. Présentement, en tout cas, il n'a plus rien à craindre : il est de nouveau à la tête de la Fédération, a le droit de se représenter, et

avec un mandat présidentiel opportunément rallongé de deux ans, il peut rester au Kremlin jusqu'en... 2024.

Poutine a montré au fil du temps qu'il savait jouer sur plusieurs registres, et était capable de tactiques qui, pour être grossières, n'en sont pas moins d'une certaine efficacité. Lors d'un meeting rassemblant 130 000 personnes pendant sa dernière campagne électorale, il a posé « une question sans ambiguïté » à ses adversaires : aimaient-ils la Russie ? Après quoi il a comparé les manifestants à des « singes » et qualifié le symbole de l'opposition, un ruban bleu, de « préservatif »...

Pour retrouver le pouvoir, il ne s'est pas contenté d'entraver les « réseaux sociaux » : il s'est détaché de Russie unie, formation assimilée à lui depuis sa création en 2001, quand des sondages ont révélé, à l'été 2012, une désaffection croissante à son égard : un tiers des personnes interrogées la qualifiaient de « parti de voyous et de voleurs » (une expression de Navalny), et 20 % seulement la voyaient comme « fonctionnant pour le bien de la société ». Poutine a ainsi été le candidat d'un Front civique unifié créé pour l'occasion.

Stôt après les législatives, tandis que sa police multipliait les arrestations de manifestant-e-s, il a fustigé l'« envahisseur étranger », et décrit le pays comme une forteresse assiégée, menacée par une cinquième colonne. Car ce roi de la démagogie sait que critiquer l'« étranger » présente un double intérêt. D'abord, cela constitue un avertissement envers ceux de ses adversaires qui n'ont pas renoncé à défilé dans les rues. L'opposition ne fait visiblement pas le poids face à lui, parce qu'il maîtrise la force publique, mais aussi parce qu'elle n'a ni discours porteur ni personnalité d'envergure. La dénonciation de la fraude électorale ne suffit pas contre Poutine – d'autant qu'il l'a en partie désamorcée en ordonnant l'installation de deux webcams par bureau de vote pour que chacun puisse suivre en direct le déroulement de la présidentielle (selon l'AFP et sans surprise, ce dispositif ne fonctionnait pas très bien...). Selon les chiffres officiels, Poutine a obtenu 63 % des voix (en Tchétchénie, 99,8 %, avec une participation de 99,6 % !) (5) ; le soir du scrutin, les larmes aux yeux, il a remercié les électeurs de ne pas avoir laissé « détruire » le pays et d'avoir « dit oui à la grande Russie » – le slogan clé de sa campagne.

Ensuite, sa charge contre l'« ennemi extérieur » reçoit un écho favorable dans une bonne part de la population. La répression actuelle contre les 30 personnes de l'Arctic Sunrise – 28 militant-e-s de Greenpeace et deux journalistes – qui ont tenté d'aborder une plate-forme pétrolière de Gazprom dans l'Arctique, le 19 septembre, tient de ce registre. Emprisonnées pour « piraterie en bande organisée » (crime passible de dix à quinze ans de prison), leur chef d'inculpation a été réduit à « hooliganisme » (sept ans

maximum) sous la « pression » diplomatique internationale, mais ces militant-e-s paient pour s'être attaqués à un gros morceau avec leur action pacifique contre des projets posant des risques environnementaux. D'une part, la Russie a fait du développement de l'Arctique – cette immense zone regorgeant d'hydrocarbures pas encore exploités – une priorité stratégique ; d'autre part, Gazprom est la chasse gardée de Poutine. Sur de telles bases, rien d'étonnant si leurs conditions de détention à Mourmansk sont assez désagréables (manque d'accès à l'eau potable, absence de soins médicaux... et vidéosurveillance permanente jusque dans les toilettes). Poutine se moque bien des critiques que cela peut lui valoir en Occident : pour beaucoup de Russes, il défend les richesses du pays.

LA XÉNOPHOBIE CONTRE LES MIGRANTS «NON-RUSSES»...

Cependant, Poutine ne se contente pas de harceler les étrangers ou leurs allié-e-s de l'intérieur : il se sert aussi du fort racisme contre les migrant-e-s d'Asie centrale et du Caucase, un « ennemi intérieur » pour nombre de Russes vaincu-e-s d'être envahi-e-s. Dans son propre intérêt, mais également afin d'écarter tout risque d'une « révolution colorée » similaire au mouvement anti-Moscou qui a animé la Géorgie, l'Ukraine et le Kirghizistan pendant son premier mandat.

La Russie accueille des millions d'immigré-e-s, ressortissants de pays asiatiques ou d'ex-républiques soviétiques car elle manque de main-d'œuvre dans les ateliers de confection, les chantiers et marchés des grandes villes, notamment en raison d'une grave crise démographique. Ce travail n'est pas déclaré, les immigré-e-s vivent et exercent dans des conditions très difficiles, mais les Russes acceptent très mal leur présence, qu'ils soient ou non membres de la Fédération.

Les émeutes qui se sont déroulées dans une banlieue de Moscou le 13 octobre dernier l'illustrent bien : des milliers de personnes y ont participé, protestant contre le meurtre d'un Russe par un homme d'origine « non slave » et scandant « La Russie aux Russes ». Ultrnationalistes et supporters de foot ont assiégé le commissariat pour vitupérer contre la passivité de la police (6), puis ont excité la foule contre des commerces prétendument aux mains de migrant-e-s. 380 personnes ont été interpellées et une enquête pour « hooliganisme » a été ouverte, mais les nombreux policiers dépêchés sur les lieux ont laissé faire, et pas seulement parce qu'ils craignaient de ne pas avoir le rapport de forces : le discours xénophobe est bien trop dominant en Russie pour que Poutine n'en profite. Non seulement ces émeutes n'y ont suscité qu'une faible réprobation, la haine raciale étant de plus en plus banalisée par le contexte socio-écono-

Bienvenue au goulag relooké !

« Se plaindre par écrit des conditions de détention ou de l'attitude de l'administration, c'est risquer les ennuis », a dit Vladimir Osetchkine, fondateur du site gulagu.net (« Non au goulag ! »), à propos des Pussy Riot. On le comprend aisément : si, depuis la chute de l'URSS, 750 camps du goulag se sont mués en « colonies correctionnelles », leur fonctionnement interne, sur le principe « Isoler et rééduquer », et leurs mauvais traitements diffèrent peu de ceux des grandes années stalinienne. La majorité de la population carcérale russe – 640 000 des 900 000 prisonniers (dont 52 000 femmes) – est placée dans ces colonies entourées de barbelés, et comprenant entre autres des baraquements de 100 ou 200 lits et une usine ou une mine où s'effectue le travail. Quant au « hooliganisme », que ce soit en URSS ou dans l'actuelle Russie, il est un crime défini comme une « atteinte volontaire à l'ordre public et exprimant un manque de respect explicite envers la société » – et vise aussi bien l'expression artistique et politique que le vagabondage.

mique difficile, mais les autorités de Moscou ont annoncé dans la foulée de vastes opérations policières de contrôle des immigré-e-s.

La lutte contre l'immigration illégale a en effet été le thème numéro un de tous les candidats à l'élection municipale dans la capitale (7), le 8 septembre dernier. De multiples raids contre les personnes en situation irrégulière y ont été effectués à l'approche de ce scrutin, et le maire, Sergueï Sobianine (auparavant directeur de cabinet de Poutine), a déclaré que les migrants étaient statistiquement les principaux auteurs de crimes, alors que s'ils arrivent en tête au « palmarès des crimes », c'est pour des infractions aux règles de séjour dans la Fédération. Navalny lui-même, si apprécié en Occident, est un des fondateurs, en 2006, de la « Marche russe », et il n'a cessé de parler, pendant sa campagne pour les municipales à Moscou où il a obtenu 27 % des voix, du « problème » posé par la « criminalité ethnique ».

Le racisme est particulièrement violent en Russie : on y tue facilement les « faciès non slaves ». Selon le centre Sova, qui recense ces crimes dans une vingtaine de régions sur les 83 que compte la Fédération, il y a en moyenne un assassinat tous les dix jours. C'est dans les stades que la violence raciste atteint son paroxysme : les joueurs « basanés » reçoivent des bananes tandis que sont déployées des banderoles aux insultes racistes. Mais les élu-e-s ne sont pas en reste : la patineuse et députée Irina Rodnina a par exemple publié sur son blog une photo de Barack et Michelle Obama faisant des mimiques de singes devant une banane, et elle n'a pas été condamnée.

En fait, la xénophobie constitue peut-être le socle commun des principaux courants politiques russes (communiste, nationaliste, libéral, pro-Poutine). Voici quelques années, les élu-e-s de la Douma ont cherché à introduire dans les institutions la notion de « peuple russe principal pilier de la Fédération », et n'ont fait marche arrière que devant les protestations des autres ethnies. Officiellement, l'Eglise orthodoxe défend l'œcuménisme, mais elle ne condamne pas les assassinats de migrant-e-s ; de plus, de nombreux mouvements d'extrême droite sont parrainés par certains de ses représentants – tel Vsevolod Tchaplina qui appelle à une forme de « djihad » pour défendre la culture russe. Enfin, le discours raciste fait consensus entre les générations dans toute la Fédération. Aussi, sans en user lui-même, Poutine s'appuie dessus pour défendre l'idée d'une « grande nation russe » non dépourvue d'ambiguïté, dans une Fédération qui est un véritable melting-pot ethnique (8) (avec par ailleurs 20 millions de musulmans).

La xénophobie était semble-t-il moins violente au temps de l'URSS, où une certaine intégration a même fonctionné. Les peuples du Caucase du Nord ont certes été dépor-

tés en 1944 vers l'Asie centrale, mais dans la vie quotidienne il n'y avait pas autant de haine et de violence entre les ethnies. Aujourd'hui, en revanche, les Russes n'hésitent souvent pas à déclarer qu'ils ne considèrent pas les Caucasiens du Nord (Tchéchènes, Ingouches, Daghestanais) comme des Russes à part entière, et parlent d'eux comme s'ils étaient des illégaux, alors que ces peuples sont, au même titre que les Russes, ressortissants de la Fédération. De plus, avec les guerres de Tchétchénie (1994-1996 et 1999-2004), la plupart des Russes ont quitté le nord du Caucase, rendant ces régions ethniquement homogènes, et l'extrémisme islamiste y attire des jeunes révoltés par la corruption et la violence des forces de l'ordre présentes sur le terrain – qui sont les derniers Russes résidant là.

... ET L'ORDRE MORAL CONTRE LES « DÉVIANTEURS »

Cerise sur le gâteau, Poutine se pose en défenseur de l'ordre moral au détriment des minorités « incorrectes » que sont les homosexuel-le-s. L'homosexualité a été considérée comme un crime en URSS puis dans la Fédération jusqu'en 1993, et comme une maladie mentale jusqu'en 1999, et des vidéos de tabassages et de tortures de jeunes homos circulent librement sur le Net. Mais Poutine en a rajouté : en juin dernier, il a signé une loi interdisant par diverses amendes la « propagande pour les relations sexuelles non traditionnelles devant mineur » – et un sondage publié peu après a donné 88 % des Russes d'accord avec cette mesure. En réaction, des personnalités internationales ont lancé un appel au boycott des Jeux olympiques qui doivent se dérouler à Sotchi en février 2014. Juste avant leur ouverture, la Douma débattait d'une nouvelle loi anti-gays visant à leur retirer leurs droits parentaux précisément en raison de leur orientation sexuelle...

On le voit, le système poutinien est assez terrifiant. A la vérité, il s'emboîte à merveille à la fois dans l'Etat soviétique et dans l'Empire de toutes les Russies qui l'a précédé (comme les poupées russes !) : une police et des services secrets omniprésents et

tout-puissants, un énorme réseau pénitentiaire (voir l'encadré « Bienvenue au goulag relooké ! »)... Mais, en parfait autocrate à l'immense soif de pouvoir, Poutine se rêve visiblement plus en tsar d'une nouvelle grande Russie avec ses colonies qu'en dirigeant de quelque Union des Républiques de l'Est européen.

Il ne fait pas pour autant l'objet de critiques de la part des dirigeants de l'Occident, et la « crise » de Syrie vient de permettre le grand retour de la Russie sur la scène internationale : la proposition qu'il a faite de placer sous contrôle l'arsenal chimique syrien est tombée à pic pour soulager aussi bien Obama et Hollande – qui s'étaient trop avancés vers une intervention de leurs pays respectifs en Syrie alors que leurs populations y étaient hostiles – que Bachar Al-Assad, étant donné l'état de ses forces.

Est-ce ce qui a valu au sinistre et redoutable Poutine cette délicieuse formule de Hollande, rapportée par Le Canard enchaîné : « Il y a chez lui un mélange de force, de séduction et de traits d'humour ? »

Vanina



Arrestation durant une marche pour les droits homosexuels

(7) La nomination du maire de Moscou, comme celle des gouverneurs, passait par Poutine depuis 2004. Il a rétabli leur élection après 2011, comme un geste contre la grogne.

(8) Moscou et Bruxelles sont en concurrence par rapport aux ex-membres du bloc soviétique : l'UE leur propose un « partenariat oriental », la Russie les pousse à rejoindre l'Union douanière qu'elle compose avec le Kazakhstan et la Biélorussie (en 2015, « Union eurasienne », sur la base d'une intégration économique et politique poussée).

TRAVAIL DU DIMANCHE

D'après l'enquête emploi de l'INSEE de 2010, près d'un tiers des salariés français déclarent travailler le dimanche occasionnellement et près d'un Français actif sur 6 le fait régulièrement. Dans les grandes zones commerciales, certaines grandes enseignes réaliseraient le quart de leur chiffre d'affaires le dimanche (chiffre abusivement généralisé à partir de quelques enquêtes particulières), soit un peu moins que le samedi. Mais n'oublions pas qu'ouvrir le dimanche ne fait pas en soit plus consommer, ça permet juste de piquer ses clients au concurrent fermé.

A noter à ce sujet le sondage de BVA, même si on sait ce que valent les sondages. Plus des 2/3 des sondés se déclarent pour l'ouverture des magasins le dimanche, mais plus de la moitié déclarent aussi ne pas vouloir travailler le dimanche, sauf avec doublement du salaire et repos compensateur, où là près des 2/3 veulent bien....

Source : le blog de l'OFCE et le site de BVA

FORTE PROGRESSION DU NOMBRE DE TITULAIRES DU RSA

Le nombre de ménages titulaires du RSA a augmenté de 7 % entre juin 2012 et juin 2013, pour atteindre 1,7 million, ce qui représente un total de 4,7 millions de personnes si l'on prend en compte les conjoints et les enfants. Entre juin 2009 et juin 2013, le nombre total de personnes couvertes par le RSA a progressé de 3 à 4,7 millions, hausse supérieure à 50 %. Depuis la mise en place du RMI au début des années 90, le nombre de bénéficiaires n'a fait qu'augmenter : un peu moins de 600.000 ménages en ont bénéficié au début, soit trois fois moins qu'aujourd'hui. On peut observer quelques moments de décrue, mais globalement le nombre de bénéficiaires ne fait qu'augmenter rapidement sur les 20 ans. Source: Centre d'observation de la société

LES CHINOIS REPRÉSENTERAIENT 40% DE LA «CLASSE MOYENNE» MONDIALE

La Chine a, par rapport à sa population, peu de très pauvres et peu de très riches. En revanche, en rangeant la population mondiale par déciles de richesse, on s'aperçoit qu'elle constitue 40% de la classe moyenne supérieure: celle des déciles 6 à 9. L'inégalité des richesses en Chine est ainsi relativement faible comparativement au reste des puissances émergentes. Sa classe moyenne, moteur de la croissance mondiale se distingue de celle de l'Inde, quasi-inexistante et coincée entre une majorité de la population très pauvre et un nombre non négligeable d'ultra-riches. «C'est dû à l'absence quasi-totale de fortunes héritées et à une division relativement égale des terres agricoles et de l'habitat privé. Les inégalités sont cependant en forte hausse avec l'enrichissement d'entrepreneurs et d'investisseurs», explique Crédit suisse.

Source: rue 89 d'après un rapport du Crédit suisse

LES AMÉRICAINS ET LA CRISE

Le chômage aux États-Unis continue de reculer (7,3%, soit 0,1% de moins qu'en juillet). Mais ce ne sont pas tant les embauches qui augmentent que le nombre croissant d'Américains qui renoncent à chercher un emploi. Plus de 90 millions d'Américains en âge de travailler sont considérés comme "pas ou plus sur le marché du travail". Ce qu'on appelle le "taux de participation", ou la part de la population qui a un travail ou qui en cherche un, est tombé à 63,2%, un creux en 35 ans. Bref, les Américains abandonnent le marché du travail par milliers. 516.000 Américains "ont quitté la population active" rien qu'en septembre dernier. Ce qui constitue un record à la hausse, le taux le plus important jamais observé. Le nombre d'emplois du secteur privé a diminué, 77% des emplois qui ont été "créés" jusqu'ici cette année ont été des emplois à temps partiel. L'économie américaine continue d'échanger des emplois bien rémunérés contre des emplois faiblement rémunérés. 60% des emplois perdus durant la dernière récession sont des emplois à salaire moyen, mais 58% des emplois créés depuis lors, ont été des emplois à bas salaires. En 1980, moins de 30% de tous les emplois aux États-Unis étaient des emplois à faible revenu. Aujourd'hui, plus de 40% sont des emplois à faible revenu. Selon la Brookings Institution, quelque 70% des embauches depuis la fin de la récession l'ont été dans des secteurs à faible coût de main-d'œuvre, comme la restauration rapide et le commerce de détail. Ce que des économistes appellent des "McJobs", une référence aux emplois peu rémunérés des restos de type fast-food. Corrigés de l'inflation, les salaires chez McDonald's n'ont pas progressé d'un cent... en 50 ans, selon des études américaines.

Source : Atlantico !

RÉMUNÉRATION DES PATRONS

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a publié son rapport 2013 sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des dirigeants des sociétés cotées. Au titre de l'exercice 2012, les rémunérations globales (comprenant le salaire fixe, la part variable, les bonus exceptionnels, les jetons de présence et les avantages en nature) dues aux 68 PDG, directeurs généraux, présidents de directoire et gérants des 60 sociétés étudiées par l'AMF s'élèvent à quelque 131 millions d'euros, au total. Soit une moyenne de 1,9 million d'euros environ par dirigeant, un montant qui recouvre d'importantes disparités, les rémunérations s'échelonnant entre 200.000 euros et...4,8 millions d'euros.

D'après Proxinvest, pour la troisième année consécutive, la rémunération totale des présidents exécutifs des 120 plus grandes sociétés cotées à Paris a augmenté en 2012 de 2,4 % en valeur absolue, et de 6,3%, une fois retraitée des éléments exceptionnels, tels que les indemnités de départ, indique la société de conseil aux investisseurs. En moyenne, un patron d'une grande entreprise cotée a ainsi touché l'an dernier 2,84 millions d'euros. Les dirigeants du CAC 40, les 40 principales entreprises cotées, ont pourtant fait preuve d'une certaine modération. Leur rémunération moyenne a baissé de 6,3 %, pour repasser sous la barre des 4 millions d'euros, à 3,96 millions. Mais l'évolution a été inverse pour les patrons des 80 groupes suivants. Ceux-ci ont vu leur rémunération augmenter de 9,3% en un an. Proxinvest souligne que "treize dirigeants en 2012 dépassent comme en 2011" la rémunération qu'elle considère comme le "maximum socialement acceptable", c'est-à-dire 240 SMIC, soit 4,7 millions d'euros. Au premier rang de ces patrons figure Bernard Charlès, directeur général de Dassault Systèmes, avec une rémunération totale de 14,9 millions d'euros, en hausse de 36%. Il est suivi par Carlos Ghosn, le PDG de Renault-Nissan, qui reste second à 13,4 millions d'euros.

Source : La Tribune; Le Monde

